

Débat public

Projet de parc éolien en mer des Deux Côtes

Troisième table ronde thématique :

Quelles seraient les retombées économiques et les perspectives d'emploi et de formation pour les deux régions, si le projet des Deux Côtes se réalisait ?

Dieppe, le 17 mai 2010

Introduction

Les échanges sont animés par Philippe Marzolf, Président de la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), émanation de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Philippe MARZOLF

Mesdames, Messieurs, bonsoir. Nous allons bientôt commencer la réunion. Si vous voulez bien vous donner la peine de vous asseoir. Je suis Philippe Marzolf, Président de la Commission du Débat Public sur le projet de parc éolien des Deux Côtes de la Compagnie du Vent. Bonsoir. Je vous propose d'écouter tout de suite Monsieur le Maire, qui a le mot d'accueil « républicain » comme nous le disons souvent, et qui nous accueille dans sa belle ville de Dieppe.

Sébastien JUMEL, Maire de Dieppe

Merci, Monsieur le Président. Messieurs les membres de la Commission, Mesdames et Messieurs, bienvenue dans notre ville de Dieppe, ville où il fait beau plusieurs fois par jour. Aujourd'hui, on est gâté. Quelques mots simplement en guise d'accueil républicain, dans le cadre de la 4^e réunion publique organisée autour du projet d'implantation d'un parc éolien en mer sur les Deux Côtes. L'énergie, quelle que soit son origine technologique, n'est pas un bien comme un autre. C'est un bien de première nécessité, dont un grand nombre d'habitants de la planète est privé. Tout près de chez vous, certains de nos concitoyens le sont également. Pour moi, l'énergie n'est pas un bien comme un autre, ce n'est pas une marchandise, mais c'est d'abord un droit. Dans cet accueil républicain, il ne m'appartient pas de me risquer à donner mon point de vue. Ce serait d'ailleurs contraire au principe de neutralité qui doit présider ce type de débat. Je souhaite simplement que le débat de ce soir – et ceux qui suivront, enrichis des différents cahiers d'acteurs – puisse permettre aux décideurs publics d'avoir une vision exhaustive, complète, plurielle et contradictoire des points de vue exprimés. Je souhaite que ce débat permette de prendre en compte aussi les éléments liés aux réalités locales, et notamment l'élément vital que constituent pour l'écu que je suis les difficultés et les inquiétudes légitimes du monde de la Pêche, et plus largement les problématiques au monde de la Mer, y compris dans son volet lié au tourisme.

Pour avoir échangé avec vous à ce sujet, je crois que les études d'impact en termes d'emploi et de formation, mais aussi en termes environnementaux prennent en compte les tenants et les aboutissants, et l'ensemble des retours d'expérience positifs ou négatifs sur le sujet qui concernent ce débat.

Avant de vous souhaiter, aux uns et aux autres, un débat riche, transparent, respectueux des points de vue de tous, lorsqu'on est comme moi attachés à un mix énergétique intelligent, mariant l'ensemble des productions énergétiques, on considère – c'est le seul point de vue que je me risquerai d'avoir ce soir – que la puissance publique, la maîtrise publique qui s'oppose dans mon esprit à une logique purement financière à la logique marchande, est une garantie essentielle pour la sécurité et la sûreté, l'aménagement équilibré et respectueux du territoire. La maîtrise publique doit aussi être un élément garantissant l'accès de tous à ce droit que constitue l'énergie, et que la maîtrise publique doit être aussi un élément permettant transparence, respect des territoires. De ce point de vue là – mais peut-être que les débats organisés y contribueront –, l'absence d'une vision globale et cohérente, l'absence de schéma directeur au plan national ou régional, constitue un préjudice de nature à favoriser l'émergence de projets anarchiques, sans que mon propos ne soit lié au projet présenté aujourd'hui.

Voilà ce que je souhaitais vous dire en introduction et en accueil républicain de ce débat, en souhaitant aux uns et aux autres de s'enrichir mutuellement de la discussion. Merci de votre attention.

Philippe MARZOLF

Merci pour cet accueil républicain. Vous avez respecté les règles de la République, mais très souvent, les maires qui font l'accueil donnent aussi leur avis. Donc, n'hésitez pas au cours du débat à donner votre avis. C'est à travers l'avis de tous que l'on arrive à construire.

Merci d'être venus si nombreux ce soir. Pour ceux qui suivent le débat à toutes les réunions publiques, ce que je vais de nouveau expliquer, c'est le cadre au débat, comment le débat est organisé. Ce sera un peu une redite, mais il est important en réunion publique de redonner à chaque fois le cadre. Nous sommes dans des villes différentes et les gens ne viennent pas tous à toutes les réunions.

Ce soir, je vais donc vous présenter le cadre. Nous aurons ensuite une première table ronde sur quel type de filière industrielle il pourrait y avoir, avec différents intervenants ; vous avez le programme. Puis, quelles seraient les retombées économiques si le parc des Deux Côtes se faisait ? Il est important, ce soir à Dieppe, de parler notamment de ces questions d'emplois.

Excusez-moi, mais j'ai oublié de présenter mes deux collègues. Désolé, Messieurs. Il s'agit d'Alain Brisac et de Thierry Masnou.

Alain BRISAC

Bonjour. Je suis Alain Brisac. J'ai une formation d'ingénieur, mais je suis maintenant médiateur. J'exerce surtout la fonction de médiateur dans les relations sociales.

Thierry MASNOU

Je suis ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts honoraire.

Philippe MARZOLF

Merci. Rapidement, comme vous le savez, la Compagnie du Vent, filiale de GDF Suez, a saisi la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) comme l'indiquent la loi du 27 février 2002 et son décret pour tout projet : tout maître d'ouvrage qui a un projet doit saisir la CNDP du moment que le projet est supérieur à 300 millions d'euros. Je vous rappelle que la CNDP est une autorité administrative indépendante et neutre (indépendante du gouvernement, de l'Etat et des différents acteurs). Par exemple, ses 21 membres sont nommés pour 5 ans et ce sont eux qui vont décider s'il faut, oui ou non, un débat public. La CNDP est chargée en France de veiller au respect de la participation du public à l'élaboration de tous les grands projets d'infrastructure et d'aménagement du territoire. A partir du moment où elle décide de faire un débat public en fonction des enjeux économiques, en fonction des impacts environnementaux sur l'environnement et le territoire, elle nomme une Commission particulière (nous sommes quatre ce soir, car Chantal Sayaret n'a pas pu venir) qui organise le débat en toute indépendance et en toute neutralité. C'est important de le préciser. La Commission n'a pas d'avis à donner sur le projet. Nous sommes là pour organiser un débat le plus équitablement possible et le plus objectif possible, avec bien sûr des échanges nourris.

La CNDP a organisé plus de 60 débats publics depuis neuf ans maintenant. Les principes de ces débats publics organisés sont :

- la transparence : toutes les informations sont mises à la disposition du public, même si on ne peut pas avoir un débat public qui est très amont de la réalisation même du projet. Tout ce qui est disponible est rendu public en tout cas ;
- l'équivalence : toutes les personnes concernées par le projet peuvent s'exprimer, quelle que soit leur représentativité, que ce soit Monsieur le Maire de Dieppe ou un habitant de Dieppe. Ils peuvent s'exprimer en venant aux réunions publiques, sur Internet. A ce moment-là, ils peuvent donner leur avis ;
- l'argumentation : ce que l'on demande dans un débat public, ce n'est pas de tester qui est pour et qui est contre, ce ne sont pas des sondages, mais ce sont surtout les arguments. C'est la force des arguments qui arrivera peut-être à convaincre les autres parties qui ont des arguments différents. Toutes les positions doivent être explicitées et sont donc débattues ;
- la symétrie : tous les acteurs ont les moyens de diffuser leurs arguments, notamment à travers les cahiers d'acteurs que vous avez pu prendre à l'entrée. Actuellement, cinq cahiers d'acteurs sont disponibles. Ce sont les expressions des acteurs qui permettent d'argumenter sur leur position.

Quels sont les objectifs du débat public ?

- informer : le public doit pouvoir s'informer complètement par rapport au projet et ses retombées ou ses impacts ;

- obtenir des réponses à ses questions, dans la mesure du possible. Par exemple, lors de la dernière réunion, il n'y a pas toutes les réponses au Tréport sur la sécurité maritime, sur les impacts sur la pêche, mais ces réponses doivent être données ;
- donner son avis sur l'éolien en mer ;
- débattre des caractéristiques et des conditions d'implantation d'un tel parc.

Le débat public va durer quatre mois. Durant les deux mois qui suivent, la Commission particulière est chargée d'élaborer un compte rendu sur quels ont été les échanges, les arguments, quels sont les enseignements que l'on peut tirer, et la CNDP publie un bilan. Trois mois après la publication de ces documents, le maître d'ouvrage, c'est-à-dire la Compagnie du Vent, doit prendre une décision sur les principes et conditions de poursuite de son projet : il va le maintenir, le modifier ou l'abandonner. Il décidera en fonction des échanges intervenus lors du débat public. Le débat est organisé du 28 avril au 10 septembre 2010, avec une suspension du 13 au 30 août. Nous avons essayé de tenir compte des vacances d'été pour que les personnes qui ont des maisons secondaires ou les touristes puissent venir participer aux réunions de débat public.

Comment avons-nous organisé ce débat ? Nous avons rencontré beaucoup d'acteurs pour leur demander quelles étaient pour eux les questions qu'un tel projet pose, quels sont les thèmes sur lesquels ils voulaient débattre. A partir de là, nous avons structuré le débat. Il y a des points clés du débat. Par exemple, sur le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes, c'est d'abord : faut-il développer l'éolien en mer ? Un débat public étudie d'abord l'opportunité d'un tel projet, à la grande différence d'une enquête publique où l'on ne peut plus tellement modifier le projet. Le débat public, c'est d'abord l'opportunité d'un tel projet, et ensuite ce sont ses objectifs et ses principales caractéristiques. Faut-il développer l'éolien en mer face aux côtes d'Albâtre et Picarde ? Si oui, à quelles conditions au vu des différents usages de la mer ? Sinon, comment répond-on aux différentes politiques nationales ou européennes ? Ensuite, le projet de parc éolien des Deux Côtes répond-il à ces enjeux et à ces contraintes ? Il est d'abord important de débattre sur la question du développement de l'éolien en mer.

Pour apporter des éléments de réponse aux questions, la CPDP vous informe. Vous avez tous reçu dans vos boîtes aux lettres le journal du débat qui vous permet de savoir comment est organisé le débat, et surtout avec une carte T qui vous permet de demander les autres dossiers du débat. Vous avez un site Internet, où beaucoup de gens échangent. Il y a un blog avec un espace d'échange. De nombreuses personnes y participent. Vous pouvez bien sûr poser des questions et il y a des avis exprimés. Une lettre d'information hebdomadaire permet d'être tenu au courant. Il suffit de s'inscrire sur le site.

Le maître d'ouvrage a élaboré un dossier du débat de 120 pages, que vous avez pu prendre à l'entrée et qui explique les différents impacts et enjeux de son projet, avec une synthèse de 6 pages. Vous avez également la synthèse des études menées dans le cadre de la préparation du projet (elles ne sont pas encore toutes disponibles, mais nous espérons qu'elles le seront toutes au fur et à mesure).

Le public – c'est-à-dire vous-mêmes – peut émettre des questions, des avis, des contributions, des délibérations (les Conseils Municipaux des différentes villes peuvent prendre des délibérations) par rapport au projet, et également des cahiers d'acteurs. Vous avez déjà pu en voir cinq d'imprimés. N'hésitez pas à demander si vous voulez faire un cahier d'acteurs.

Le journal du débat et la synthèse ont été distribués à 150 000 exemplaires. Un des objectifs du débat public est d'informer le public qu'il y a un débat public, principalement aux habitants de la zone côtière. Sur demande, on envoie le dossier. Nous publions les documents sur le site Internet. Il y a la lettre d'information. On peut également consulter tous les documents dans les bureaux de la commission, au Tréport, 21 rue des Canadiens. Les documents et les tracts sont distribués dans les différents lieux de passage pour que les gens soient au courant. Nous avons également sollicité les médias, bien sûr, qui sont d'ailleurs présents ce soir.

Les moyens de participation :

- le site Internet – même si l'on sait que tout le monde n'est pas connecté – où l'ensemble des ressources documentaires est disponible, avec des espaces de discussion thématique, en fonction des thèmes sur lesquels nous avons organisé le débat. On peut poser des questions, exprimer son avis, suivre en direct ces réunions. Je ne sais pas combien de personnes sont connectées ce soir, mais là nous sommes en direct sur Internet. La semaine dernière, plus de 300 internautes ont suivi le débat sur Internet et ont posé des questions pour participer également au débat même s'ils n'étaient pas présents à la réunion. Il permet également de consulter toutes les interventions au cours des réunions, les *verbatim*, les enseignements que l'on tire ;
- douze réunions publiques. La première réunion publique a eu lieu au Tréport. Il y a cinq tables rondes thématiques, cinq réunions de proximité et une réunion de clôture. Avant chaque réunion, nous organisons des permanences sur le lieu de la réunion publique, de 14 heures 30 à 18 heures, pour que n'importe qui puisse venir pour prendre des documents, poser des questions, s'informer. Il est même possible qu'ils se fassent interviewer en vidéo, et ces vidéos sont mises sur le site Internet. Pour l'instant, j'avoue qu'il n'y a pas beaucoup de monde qui vient aux permanences. Nous avons mis un cadre en place. Les permanences ont lieu avant chaque réunion et nous venons systématiquement à 14 heures 30 pour accueillir les gens qui en ont besoin.

La réunion d'ouverture a eu lieu au Tréport le 4 mai. Elle a précisé le cadre législatif et réglementaire, le cadre énergétique, dans lequel s'inscrit ce projet, et la Compagnie du Vent a présenté son projet. Je ne vais pas en faire une synthèse, vous avez les différents enseignements que la Commission en tire.

Les cinq tables rondes sont :

- *Faut-il développer l'éolien en mer face aux côtes d'Albâtre et Picarde ?*
 - la place de l'éolien en mer dans les énergies renouvelables.
 - le fonctionnement, le coût, l'efficacité énergétique et les principaux impacts et enjeux de l'éolien en mer.
- *Quels seraient les impacts d'un tel projet sur la pêche et sur les activités professionnelles de la mer ?*
 - sécurité maritime ;
 - ressources, zones de pêche et possibilité de pêche dans les parcs éoliens ;
 - impacts sur les autres usages professionnels de la mer.

Aujourd'hui :

- *Quelles seraient les perspectives d'emploi et de formation pour les deux régions, si le projet des Deux Côtes se réalisait ?*
 - retombées économiques et filières industrielles ;
 - nombre d'emplois, qualifications d'emplois, types d'emplois.

Nous avons déjà eu pas mal de questions sur Internet demandant précisément combien d'emplois et quels types d'emplois seront nécessaires pour construire un tel parc s'il se réalisait.

La semaine prochaine, nous irons à Saint-Valéry-sur-Somme :

- *Quelle serait l'incidence d'un tel parc sur la faune et la flore ?*
 - conséquences pour les oiseaux ;
 - incidence sur la faune et la flore sous-marine ;
 - incidence sur la chasse.

Une dernière table ronde aura lieu le 3 juin :

- *Quels seraient les impacts sur le paysage ?*
 - impacts positifs ou négatifs sur le tourisme et sur les activités de loisirs de la mer.

Cela permet de faire intervenir des experts, des expériences étrangères, pour alimenter la réflexion et le débat.

Nous ferons ensuite cinq réunions de proximité pour présenter les enseignements de ces différentes thématiques, que le projet des Deux Côtes soit présenté par la Compagnie du Vent, et qu'ensuite les gens puissent débattre sur ce projet. Ces réunions se dérouleront à Criel, Saint-Martin-en-Campagne, Ault, Fort-Mahon et Mers.

Il y aura une pause du 13 au 30 août. Nous terminerons avec la réunion de clôture le 7 septembre au Tréport, où la Commission tirera les enseignements du débat. Elle aura préparé l'élaboration de ce compte rendu et vous demandera votre avis par rapport aux enseignements que nous aurons tirés. Bien sûr, chaque acteur pourra en tirer des enseignements. Toutes les contributions, les avis et les délibérations peuvent être adressés par courrier, par mail, ou directement postés sur le site internet.

Voilà rapidement la présentation du débat public, son organisation. Avez-vous des questions par rapport au débat public ? Nous verrons ensuite sur le projet, mais pour l'instant, avez-vous des questions sur le débat public ? Monsieur Bilon.

Gérard BILON

Je suis Président de l'association tréportaise « SOS à l'horizon » qui *a priori* est contre le projet. Au sujet du thème abordé ce soir, l'emploi, j'ai une question courte. Je ne vois pas une table ronde dans les sujets traités présentés sur les emplois directs. Si cela arrive seulement en fin de débat avec les représentants de la Compagnie du Vent, on risque quand même d'être assez floués dans notre réflexion.

Philippe MARZOLF

C'est sur l'organisation de ce soir. Je vais vous répondre directement en présentant le programme.

Gérard BILON

On parle d'emplois induits, mais les emplois induits viennent après les emplois directs à ma connaissance.

Philippe MARZOLF

Oui, parce que c'est une étude qui a été commandée par le Ministère de l'Environnement sur les emplois induits suite aux décisions du Grenelle, dans lequel il y a une partie sur les éoliennes ? C'est pour cela que nous avons mis « emplois induits », parce que c'est une étude. Après, nous ferons intervenir des personnes, notamment le Directeur du port d'Esbjerg ou le représentant de Havre Développement qui ont déjà fait des études pour savoir concrètement ce qu'il y aurait comme emplois directs ou autres, si le projet se faisait.

Gérard BILON

Les emplois perdus pourraient également être abordés.

Philippe MARZOLF

D'accord. Nous poserons la question aux différents intervenants de ce soir. Merci.

Yves BOINET, membre de la Commission Commerce de la Chambre de Commerce Grand Littoral Picard d'Abbeville

J'ai assisté aux précédents débats. J'ai interpellé Monsieur le Préfet maritime sur les systèmes de surveillance et de prévention en mer. Pour l'organisation du débat, ma question est toute simple : à quel moment aurons-nous les réponses aux questions posées ? Merci.

Philippe MARZOLF

Vous faites référence à la dernière réunion qui a eu lieu au Tréport, où un représentant du Préfet maritime est intervenu sur la sécurité maritime et différentes décisions à prendre sur la signalisation, par exemple. Pour l'instant, il a été répondu par les services de l'Etat qu'ils donnent leur avis et disent ce qu'il faut faire en fonction de chaque dossier. Il faut d'abord qu'ils soient saisis d'un dossier. Pour l'instant, ils ont répondu assez vaguement. Nous sommes d'accord. Nous leur avons demandé d'avoir des réponses plus précises et ils nous ont répondu que c'était en fonction de chaque dossier. Le Préfet maritime et les services sont en train de discuter avec la Compagnie du Vent sur les protocoles par rapport aux mines et d'autres questions sur la sécurité maritime. C'est toujours un peu le problème dans les débats publics. Lorsqu'on est en enquête publique, c'est trop tard parce que le projet est complètement ficelé ; tandis qu'en débat public, on est beaucoup plus en amont et il n'y a pas forcément toutes les réponses à toutes les questions. Les

services de l'Etat doivent plus avancer. On l'a également dit à la CNDP. Il aurait été peut-être plus intéressant pour tout le monde que ce soit le Gouvernement, le Ministère de l'Environnement qui saisisse la CNDP pour organiser un débat général sur : faut-il développer l'éolien en mer ? A ce moment-là, le Ministère aurait dû répondre à ces différentes questions. Il n'est pas trop tard. Vous pouvez toujours solliciter le Ministère pour qu'il saisisse la CNDP et organise un débat public général sur le développement de l'éolien en mer en France.

Yves BOINET

Il nous faudrait les réponses avant la clôture du débat. Tout le monde est en attente. Pour prendre une décision, je pense qu'il faut avoir toutes les données, les études d'impact. Sinon, je ne vois pas comment on pourra donner le résultat de l'enquête et du débat public.

Philippe MARZOLF

Pour rappel, ce n'est pas une enquête publique, où les études d'impact sont complètes. Là, nous sommes beaucoup plus en amont. Toutes les études qui ont été faites sont un peu plus sur les principes. Surtout, ce que l'on a toujours dit, c'est : quels sont les enseignements que l'on pourra tirer ? Quelles sont les conditions pour un développement de l'éolien en mer ? Il faut que ces questions sans réponse soient des conditions, et vous pouvez vous-même poser des conditions. C'est à vous de donner des conditions. Je vous rappelle que c'est le domaine maritime. Madame, vous êtes d'accord que c'est le domaine maritime. Je vous regarde, Madame. C'est bien le domaine maritime ? C'est donc l'Etat à la fin qui va décider si, oui ou non, il est d'accord. C'est lui qui décidera *in fine*. C'est aussi vers lui qu'il faut vous retourner pour demander des réponses plus précises.

Si vous le voulez bien, nous allons avancer dans l'organisation. Dans la première table ronde sur les retombées économiques et filières industrielles, je propose que les intervenants me rejoignent.

Table ronde n° 1 : Retombées économiques et filières industrielles

Ont participé à la table ronde :

Bernard MARTEL, président de la CCI Littoral Normand-Picard

Thierry CASTELL, Directeur général de la CCI Littoral Normand-Picard

Gérard MERCHER, Directeur général du Havre Développement

Søren CLEMMENSEN, Directeur commercial et marketing du port d'Esbjerg

Un intervenant, CPDP

Nous avons demandé à la CCI Littoral Normand-Picard, en la personne de Monsieur Thierry Castell, de venir à la tribune, ainsi que Gérard Mercher qui est Directeur Général du Havre

Développement. Nous lui avons posé les questions relatives à l'éventuelle mise en place d'une filière industrielle.

Egalement, Monsieur Søren Clemmensen a bien voulu venir du Danemark. Il est venu ce matin. Il est Directeur commercial et marketing du port d'Esbjerg. Nous lui avons demandé de nous dire dans quelle mesure l'éolien en mer a modifié le port d'Esbjerg.

Monsieur Bernard Martel, président de la CCI Littoral Normand-Picard, viendra également en tribune. Bienvenue à vous.

Philippe MARZOLF

Merci pour l'intervention. Je vous rappelle le principe. C'est sept minutes pour chaque intervenant. Ce sont les conditions que l'on donne, mais parfois, il y a des petits dérapages. Merci de respecter vos sept minutes.

Le Président de la CCI va faire une rapide introduction.

Bernard MARTEL

Merci. Bonsoir à tous. Je vais laisser la parole au Directeur de la Chambre qui va vous présenter un argumentaire sur la position de la Chambre. La Chambre est là pour accompagner les entreprises dans leur développement économique. La position de la Chambre est surtout dans un premier temps de ne pas agir au détriment de l'activité existante, c'est-à-dire de préserver la pêche et l'activité du tourisme. Il ne serait pas imaginable de développer une activité économique au détriment d'une autre. Nous devons trouver des solutions qui puissent convenir à tout le monde. Dans cet esprit-là, si nous devons développer de l'éolien, il faudra se demander quelles seraient les retombées que pourraient amener ces nouvelles énergies et donc l'éolienne.

Je vais laisser le soin à Thierry Castell de vous présenter ce qui a été fait, en collaboration avec Eric Masson, spécialiste des énergies renouvelables. Merci.

Philippe MARZOLF

Désolé pour l'organisation de la salle. Les PowerPoint sont là-bas, mais les personnes parlent d'ici. Ce n'est pas très agréable, mais on a deux yeux.

.I Filières industrielles, seuil de rentabilité

Thierry CASTELL

Je suis Thierry Castell, Directeur Général de la Chambre de Commerce Littoral Normand-Picard. La Chambre de Commerce Littoral Normand-Picard est issue de la fusion en 2007 des CCI du Tréport et d'Abbeville. Le rôle de la Chambre de Commerce et d'Industrie est d'appuyer le développement économique de son territoire. Aujourd'hui, nous avons un certain nombre d'actions dans tous les domaines du développement économique. Vous avez dans les parties les plus connues qui nous concernent, le développement du tourisme qualitatif autour de la baie de Somme. Certains d'entre vous connaissent peut-être le fameux Festival de l'Oiseau qui vient de fêter son

20^e anniversaire cette année. Nous sommes également fortement impliqués dans le développement des énergies renouvelables. Dans ce contexte, nous avons développé à 6 kilomètres du Tréport, en direction d'Abbeville, une pépinière – la première en France – qui accueille des entreprises naissantes sur les énergies renouvelables. Elle a été conçue en respectant des principes de basse consommation d'énergie avec du photovoltaïque, des toits enherbés et tout un ensemble de dispositions conforme à ces problématiques.

Pour notre part, nous allons essayer de voir ce soir l'état de l'emploi au niveau de l'éolien : l'éolien en France, aujourd'hui et demain. Le constat que l'on peut faire sur l'éolien qui est aujourd'hui uniquement une implantation terrestre est le suivant : à fin 2009, un peu plus de 2 600 éoliennes sont implantées sur le territoire national, pour une puissance d'environ 4 500 mégawatts. Tout cela est en terrestre. Il n'y a aucune éolienne en mer à ce jour. Selon les chiffres donnés par le Ministère de l'Environnement, qui sont corroborés par l'ADEME, cet ensemble représente un peu plus de 10 000 emplois.

Les objectifs 2020 (on vous les a répétés au cours des dernières réunions publiques) : 25 000 mégawatts au global, dont 6 000 mégawatts en mer. Ils sont pesés à horizon 2020 pour représenter environ 60 000 emplois. Vous avez ici l'état à ce jour de la puissance installée par département. Le premier département est celui de la Somme, où nous avons environ 300 mégawatts installés à fin 2009. Si on prend 2010, cela a encore « bougé ». Si on ajoute à ces 300 mégawatts environ 140 mégawatts au niveau de la Seine-Maritime, on est à peu près à 10 % de la puissance installée d'éolien terrestre en France en cumulant les deux départements.

Si on regarde maintenant ce qui se passe en Europe au niveau de l'éolien *offshore*, vous avez en vert sur cette carte tout ce qui est installé : Norvège, Royaume-Uni, Finlande, Suède, Danemark, Allemagne, Irlande, Belgique, Pays-Bas, et un peu en Italie. Ces pays ont déjà un certain nombre de parcs installés. Vous avez également les parcs en construction avec des puissances relativement importantes. On voit par exemple le Royaume-Uni qui est quasiment à 2 000 mégawatts *offshores* entre les parcs installés à ce jour et les parcs en construction.

Le troisième tableau, que vous avez ici, représente l'ensemble des programmations pluriannuelles d'investissement concernant l'électricité. Vous avez 2006, 2012 puis 2020. On voit ce qui est prévu en investissements sur différentes technologies en énergie renouvelable. L'hydraulique croît légèrement au travers qui croît légèrement au travers du petit hydraulique fluvial. On a une grosse évolution (en orange) sur l'éolien terrestre. On voit arriver un peu la biomasse, à égalité avec le développement prévu sur l'éolien maritime. On voit arriver de la géothermie et des technologies émergentes.

Lors du dernier débat que nous avons eu au Tréport ensemble, quelqu'un dans la salle a évoqué la nécessité de développer d'autres technologies sur les énergies renouvelables. On voit bien que d'autres technologies sur les énergies renouvelables ne sont pas oubliées. Elles ont chacune leurs détracteurs et ont toutes une maturité ou une émergence qui fait qu'il faut prendre en compte leur montée en puissance sur les années qui viennent.

Ici, nous identifions des enjeux en termes d'emplois. On va partir de l'éolien terrestre sur la première partie que l'on a ici. Les chiffres aujourd'hui établis indiquent que pour 1 mégawatt installé terrestre on a environ 12,5 emplois sur la fabrication des éoliennes. L'installation représente environ 1,2 emploi direct. Tout ce qui concerne études, raccordement, exploitation représente 1,3 emploi direct. La maintenance représente 0,4 emploi. C'est aujourd'hui une information qui a été validée par le retour d'expérience des parcs étrangers et des parcs établis en France. C'est une source du Ministère de l'Environnement.

A cela, pour un parc éolien *offshore*, il est nécessaire d'ajouter différentes choses :

- toutes les phases de préassemblage (puisque'on n'assemble pas en mer comme on assemble sur terre) ;
- les phases de préfabrication des fondations, de leur stockage à terre avant de les acheminer sur le lieu d'implantation ;
- la logique d'acheminement locale sur le lieu d'implantation qui se fait par bateau, par barge (qui n'a rien à voir avec ce que l'on fait sur terre) ;
- l'installation en mer qui est largement plus complexe ; le raccordement électrique en mer (on en a parlé au cours des débats précédents) ;
- et la fabrication de navires spécifiques pour faire tout cela.

Des bateaux de 40 mètres de large, 140 mètres de long et 6 à 7 mètres de tirant d'eau, ce n'est pas tout à fait commun.

Associé à ceci que vous n'avez pas sur ce diaporama, il y a l'éventualité du désassemblage des parcs éoliens en mer au terme de leur durée de vie. On sait que les garanties doivent être constituées. On peut se dire *a priori* que ce ne sera pas le cas, sauf que de nouvelles générations arrivent constamment avec des puissances supérieures de rotor, de mécanique, et il est intéressant pour les exploitants de parc, à terme, de substituer les moteurs qui sont sur leurs éoliennes avec des moteurs plus puissants. Cela veut dire qu'au terme des 20 années que l'on estime aujourd'hui après la logique de maintenance, on a la logique de démontage et de remontage (ce qu'on appelle des *retrofit* en terme industriel) de parcs éoliens pour la partie moteur.

Faisons un retour d'expérience un peu ancien qui date de 2004 (les choses avancent très vite, nous allons le voir par la suite). En 2004, nous avons pris un petit parc par rapport au projet que nous évoquons aujourd'hui. Il s'agit du parc de Scroby Sands au Royaume-Uni qui compte 30 éoliennes, 60 mégawatts. La puissance par éolienne est largement inférieure à ce que l'on évoque aujourd'hui. Ce parc est à proximité des côtes (2 kilomètres), avec une facilité de mise en œuvre puisqu'on est à 4 à 8 mètres de profondeur, et non pas à 28 ou 30 mètres. En 2004, l'économie régionale a bénéficié de 16 % des retombées d'investissement. Le nombre d'heures travaillées pour la mise en place de ce parc est 39 % pour l'économie régionale. Depuis 2004, les choses ont largement progressé.

Je vous présente très rapidement l'évolution. Nous allons très très vite. Aujourd'hui, les constructeurs éoliens sont d'échelle européenne. 80 % des parts de marché sont tenues par les quatre constructeurs que nous avons là : Enercon (allemand), REpower (allemand), Vestas (Danois), Nordex (allemand). Il y a tout de même deux Français : Alstom et Vergnet pèsent à peu près 5 %. Ils sont en plein développement.

On va regarder tout de suite Nordex qui pèse environ 20 %. Aujourd'hui, lorsque Nordex fait un parc en France, ce sont à la fois des développeurs et des fabricants d'éoliennes. La partie machine, la partie tour, est aujourd'hui à 86 % sur base de composants français. Le reste, c'est européen. Le rotor, 17 %, c'est la partie la plus faible ; les nacelles, 33 %. Cet ensemble mécanique pèse à peu près 55 % d'une éolienne. Il s'agit d'éoliennes terrestres. Lorsqu'on regarde toute la partie développement de projet, raccordement, infrastructure, transport, mise en service, on est à 100 % sur le territoire d'implantation, c'est-à-dire sur des emplois français. Sur l'exploitation et maintenance, on est à 74 % des emplois français, et le reste de contexte européen. L'ensemble mesuré en fonction de ce que pèse une tour en termes de budget et les implantations, c'est 65 % de fournitures françaises par projet, c'est 100 % de fournitures européennes. On entend toujours dire que les éoliennes vont nous arriver et que ce sont les Allemands ou les Danois qui vont bénéficier

de ces emplois. Aujourd'hui, cette réalité est réelle et déjà sur le marché français pour les éoliennes terrestres.

Vous avez ici l'ensemble aujourd'hui (et aujourd'hui, nous sommes au démarrage ; on disait tout à l'heure 4 500 mégawatts installés en France) des entreprises françaises qui interviennent sur le marché de l'éolien. Ce sont des noms qui peuvent vous dire quelque chose : Leroy-Somer, Schneider, Alstom, FL, SNR, Lexance pour les câbles, Eiffage, etc. Nous n'allons pas tous les passer en revue, mais nous avons réellement un ensemble d'entreprises françaises qui sont actives, avec des employés français sur le territoire pour implanter des éoliennes chez nous. Une étude récente a été rendue le 31 mars 2010 par Capgemini Consulting (qui est un grand cabinet) et a essayé de recenser les entreprises industrielles françaises, les grandes PMI, qui étaient susceptibles de venir sur ce marché en diversification de leur marché traditionnel. Des entreprises qui font de la chaudronnerie pour le ferroviaire, de la tôle pour l'aéronautique, de l'engrenage pour des grandes machines, sont susceptibles de venir sur ces marchés puisque ce sont des marchés émergents. Cette étude a recensé 150 entreprises françaises intéressées par l'éolien.

Dernier élément : localement, dans une après-midi organisée conjointement par le département de la Somme, par le syndicat SERFE et par la CCI Littoral Normand-Picard, nous avons accueilli à la pépinière énergies renouvelables 84 entreprises en provenance de Haute-Normandie, Picardie et Nord-Pas-de-Calais, c'est-à-dire à 200 kilomètres à la ronde. Toutes ces entreprises étaient intéressées pour rencontrer les quatre plus grands donneurs d'ordre (Vestas, Enercon, REpower et Nordex) pour voir de quelle manière elles pouvaient rentrer en fourniture de pièces sur ces marchés-là et continuer de créer des emplois français là où certaines parties sont encore acheminées à partir de l'étranger.

Je conclus. Au travers de tout cela, l'engagement de la Chambre de Commerce et d'Industrie Littoral Normand-Picard : nous sommes acteurs de développement économique. Nous sommes donc favorables à l'implantation d'un parc éolien *offshore*, en particulier celui des Deux Côtes, à deux conditions : le respect des intérêts légitimes des usagers de la mer, et prioritairement les pêcheurs, qui sont eux aussi acteurs économiques et qui doivent être respectés dans leurs pratiques (on doit trouver un terrain d'entente pour ce partage des usages de la mer), et une implantation optimisée pour préserver l'attrait touristique. On l'a vu sur d'autres territoires étrangers : la chose est, semble-t-il, tout à fait possible.

Notre action : la continuité au travers de la rédaction d'un cahier d'acteurs et la poursuite de rencontres entre industriels existants et potentiels de ce secteur. Merci.

Philippe MARZOLF

Merci pour ces précisions sur l'emploi. Merci aux autres intervenants de respecter les sept minutes, sinon il faut en demander plus avant.

Monsieur Mercher est Directeur Général du Havre Développement. Vous avez également vu au niveau des filières industrielles, pour fabriquer les éoliennes, ce que les industriels veulent. On m'a dit que si vous pouvez parler assis, pour Internet, c'est mieux.

Gérard MERCHER

Merci. Je ne vais pas revenir sur ce qui a été dit par Thierry Castell. C'est très complet et il y avait un certain nombre d'éléments que j'avais prévu d'aborder. Pour ce qui est de l'éolien en mer, il faut

savoir que l'on franchit un nouveau cap en termes de dimension de l'éolienne. Je rappelle des éléments qui ont déjà été donnés par mon prédécesseur. On franchit un nouveau cap. La taille des éoliennes destinées aux sites en mer n'a rien à voir avec celle des éoliennes à terre. On est donc devant une sorte de franchissement de seuil industriel tout à fait significatif. Demain, nous aurons également les éoliennes flottantes qui permettront des installations dans des zones différentes. Cela fait l'objet d'un certain nombre de recherches dans lesquelles la France est impliquée au même titre que la Norvège, ainsi que d'autres.

On ne réussira à bâtir une filière industrielle autour de l'éolien en mer qu'avec un certain volume de sites éoliens. Les industriels que l'on a consultés considèrent qu'il faut un rythme d'environ 200 éoliennes par an pour arriver à créer une véritable filière française de l'éolien en mer. Je parle d'une filière industrielle, car il ne s'agit pas dans nos propos d'une simple activité d'assemblage. Il faut bien être clair, et cela a été rappelé par Monsieur Castell : un certain nombre d'entreprises françaises hautes normandes et picardes sont compétentes dans ce domaine. Il s'agit bien de cela, de fabriquer des éoliennes et pas seulement de les assembler. Autrement dit, c'est un peu l'ensemble des sites et du programme éolien en mer française qui sont utiles pour la création d'une filière industrielle. Au-delà même du programme français, il nous faut regarder de l'autre côté de la Manche, puisqu'on a parlé de 6 000 mégawatts (chiffres du Ministère). Mais pour le programme anglais, il faut savoir que le Rom III anglais, c'est 30 000 mégawatts. Les ports du sud de l'Angleterre, *dixit* une étude réalisée par le gouvernement anglais lui-même, ne sont pas en mesure d'accueillir dans de bonnes conditions les activités de fabrication et les navires nécessaires à la pose des éoliennes. Par conséquent, il existe également un marché pour desservir la côte sud de l'Angleterre. C'est ainsi d'ailleurs qu'une telle activité existe déjà à Dunkerque, mais qu'elle se borne au strict assemblage d'éoliennes qui viennent de l'étranger, puisqu'elles sont fabriquées par Vestas.

Pour ce qui nous concerne, nous considérons qu'il y a plusieurs phases dans un site éolien. Il y a une phase d'étude. On peut détailler assez facilement les différentes études nécessaires à la réalisation d'un site éolien. Cela va d'une étude du gisement éolien aux études ornithologiques, en allant jusqu'à des prestations d'architectes, d'ingénierie, de conception, de VRD, etc. A l'évidence, nous avons dans nos régions des compétences qui existent. A nous de les recenser de manière à ce que les appels d'offres lancés nous soient favorables. Il faut savoir que les entreprises qui font à la promotion de ces sites-là ont la liberté de choix de leurs fournisseurs et elles ne sont pas tenues de prendre tel ou tel fournisseur, qu'il soit local ou pas. Ce serait d'ailleurs contraire aux règles européennes de concurrence. Il nous appartient d'être meilleurs que les autres. Si nous sommes locaux, *a priori* on doit être meilleur si nous sommes structurés. A ces phases d'étude – pour ce qui est du site dont on parle, il devrait constituer un potentiel de l'ordre de 20 emplois pendant toute la durée d'étude du site (je suppose que ce sera confirmé par l'équipe de la Compagnie du Vent) – vient la phase de construction des éoliennes.

Pour ce qui est de l'éolien en mer, il faut savoir qu'on est amené à construire les éoliennes le plus près possible du site d'embarquement. Pourquoi ? Parce que les mâts vont faire 120 ou 150 mètres de haut. Ce sont des monstres d'acier. Les pales vont faire une longueur de 60 à 80 mètres. Je parle de l'ensemble des sites, et pas simplement de celui des Deux Côtes. Ce sont donc des monuments qu'il est difficile de transporter sur de longues distances. Par conséquent, en Haute-Normandie et dans la Somme, on a la chance de disposer d'un port au Havre qui est équipé pour recevoir ce type de navires, qui dispose également de sites industriels potentiels pour construire des éoliennes et les assembler en recevant des pièces qui peuvent être fabriquées dans la Somme, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Basse-Normandie, en Haute-Normandie, etc. Il est bien évident que nous n'avons pas toutes ces compétences au Havre, même s'il y a eu une tradition de construction maritime et que

nous avons des compétences, notamment en chaudronnerie industrielle pour des pièces de grande taille. C'est appréciable à la fois pour les fondations et pour les mâts.

L'idée consiste pour nous à recenser – l'initiative de la Chambre de Commerce était tout à fait intéressante – l'ensemble des industriels dans un périmètre raisonnable qui peuvent devenir fournisseurs de cette filière. Sachant que nous avons un port d'embarquement pour nous permettre de bénéficier des retombées, non seulement pour le site des Deux Côtes, mais pour l'ensemble des sites de la Manche. On peut douter qu'il soit monté plus d'un site industriel sur la Manche compte tenu du volume que représente l'éolien en mer. Il ne faut pas non plus penser qu'il y aura des sites éoliens partout.

La troisième phase est la phase d'installation des éoliennes. On l'a vu, et cela apparaît très clairement dans la présentation de Thierry Castell : une des caractéristiques des éoliennes en mer, c'est le poids des fondations en termes de tonnes, d'emplois et d'investissement. Les fondations représentent 40 % du coût total des sites d'éoliennes installés en mer pour une profondeur de 25 à 30 mètres. C'est donc un volume considérable. Je vais vous montrer une diapositive qui représente ce que nous avons pu voir à Bremerhaven, qui est un port européen qui dispose de plusieurs sites de production d'éoliennes, où se trouvent REpower, Areva, etc. Les simples fondations représentent 500 emplois. C'est complètement significatif. Vous poserez les questions après, Monsieur, s'il vous plaît

Philippe MARZOLF

Allez-y. Les questions, Monsieur, c'est après les interventions. C'est le principe. Voyez le programme. C'est d'abord les interventions et après, vous aurez largement le temps de vous exprimer.

Gérard MERCHER

Vous voyez ici l'exemple d'une filière industrielle à Bremerhaven et dans deux ports voisins de Bremerhaven qui a su se créer autour du secteur strictement de l'éolien en mer et qui totalise aujourd'hui pratiquement 3 000 emplois directs. On sait qu'un emploi direct génère en moyenne 3 emplois indirects, c'est un volume tout à fait significatif d'emplois dont il est question.

La dernière phase est la phase d'opération et de maintenance, qui peut s'installer dans la plupart des ports que nous avons sur la côte normande et picarde. Ce sont des emplois pérennes, puisque les sites sont là pour durer un certain nombre d'années et ils emploient un personnel qualifié, également un personnel de marins. Il s'agit d'unités de 20 à 25 mètres, 30 mètres pour les plus importantes, qui ne posent pas de problème de dimension portuaire, et qui devraient pouvoir s'implanter tant à Dieppe qu'au Tréport, voire dans d'autres ports du littoral.

Pour ce qui nous concerne, et pour conclure, je dirais que l'essentiel pour le territoire, c'est que le dialogue s'instaure entre les entreprises de manière à organiser une offre qui soit concurrentielle par rapport à celle des autres régions et des pays étrangers qui, il faut le dire, sont partis avant nous, mais il ne me semble pas qu'il soit trop tard pour y parvenir. Je vous remercie.

Philippe MARZOLF

Merci. Merci de respecter les principes de l'intervention.

Puisque nous n'avons pas l'expérience en France de l'éolien en mer, nous avons demandé au Directeur maritime du port d'Esbjerg au Danemark de nous dire comment ils s'étaient organisés au Danemark, par rapport à l'exploitation et à la diffusion de ces éoliennes en mer.

Monsieur Clemmensen, merci d'être venu du Danemark pour nous expliquer comment le port s'est développé. Donc, sept minutes d'intervention avec la traduction qui est un peu plus longue, et ensuite, vous aurez tout le loisir de poser vos questions. Merci.

.II Plateforme portuaire

Søren CLEMMENSEN (*traduit de l'anglais*)

Merci beaucoup de m'avoir invité pour vous présenter nos expériences dans cette industrie. Je vais vous parler de l'histoire du port qui date d'il y a 140 ans. Au début, il a surtout été créé pour l'export des produits bovins au Royaume-Uni. Ensuite, l'industrie de la pêche s'est développée au fur et à mesure que l'agriculture a diminué. Ce fut un grand port de pêche pendant de nombreuses années. Ensuite, l'industrie de la pêche a diminué énormément et ça a été repris par le gaz et le pétrole. Maintenant, nous avons également l'industrie éolienne.

Ce qui caractérise la population locale, c'est qu'elle a toujours su s'adapter aux changements. C'est pour cette raison qu'à Esbjerg nous avons pratiquement un des taux de chômage les moins élevés de tout le Danemark.

Nous avons plusieurs stratégies : l'export des turbines, les cargos, l'industrie *offshore* avec la réparation et la maintenance pour le gaz et le pétrole, les installations de base pour tout ce qui est en mer du Nord, et le transport intermodal des biens de consommation.

C'est 80 % de l'industrie *offshore* qui est située à Esbjerg. C'est la base nationale pour l'industrie pétrolière et gazière. L'industrie *offshore* représente quelque 8 000 emplois. Le chiffre d'affaires généré par cette activité est d'environ 930 millions d'euros. A environ 60 kilomètres à la ronde, il a été estimé qu'entre 2 000 à 3 000 emplois ont été créés par l'industrie de l'éolien.

Pour vous parler du développement du port depuis 2004 jusqu'à maintenant, voici le chiffre d'affaires et le résultat net. On a eu des augmentations même dans les années très difficiles de 2008 et 2009. C'est en partie dû à cette industrie des parcs éoliens.

Voici un exemple de projet. Lors du projet Horns Rev II, on a utilisé 55 embarquements. Ils avaient besoin de toute sorte de services et de logistique (*chandlers*, agents, alimentation, etc.)

Voici un site de construction. C'est la côte est du Royaume-Uni. Lors de la phase de construction, il y a environ 500 personnes qui travaillent.

Quels ont été les effets sur le port et sur la ville ? Il y a eu toute sorte de logistique en termes de transport nécessaire à cette activité : le chargement des navires, le transport des gens qui vont sur les sites *offshore*. Il y a eu aussi de nouveaux emplois dans la santé, la sécurité et l'environnement, de nouvelles activités dans la production et l'ingénierie, ainsi que la maintenance. Toutes sortes

d'entreprises indirectes ont été créées, que ce soit des hôtels ou autres. Les gens doivent dormir quelque part, dans les hôtels. Ils sont transportés dans les taxis. Ils ont besoin de manger sur site. Il y a aussi une très grande activité de location de véhicules.

Du point de vue du port, ma conclusion, c'est que le premier parc éolien Horns Rev I tourne maintenant depuis 2002, et c'est un vrai avantage pour le port, la ville et - en dernier, mais pas le moindre – pour l'environnement. Merci beaucoup.

Philippe MARZOLF

C'était un exemple. Puisqu'il n'y a pas d'exemple en France, on essaie d'aller voir dans d'autres pays quels sont les exemples pour avoir des retours d'expérience.

Jean-Marie BYHET

Combien y avait-il de pêcheurs chez vous et combien en reste-t-il ?

Søren CLEMMENSEN (*traduit de l'anglais*)

Il y a quelques d'années, il y avait beaucoup de pêcheurs. Depuis 25 ans, il y en a de moins en moins, mais ce n'est pas dû à l'éolien. Les embarcations de pêche devenaient de plus en plus grandes, et c'était très difficile pour les pêcheurs locaux de rester compétitifs.

Philippe MARZOLF

Monsieur, merci de vous lever et de vous présenter.

Lucien LECANU, adjoint au Maire de Dieppe

Je suis chargé des questions économiques et portuaires, et Vice-président de la communauté d'agglomérations de Dieppe Maritime en charge des affaires maritimes. J'interviens au nom du groupe des élus communistes républicains, car j'ai d'autres collègues du Conseil Municipal qui ne partagent pas forcément notre point de vue sur la question.

Philippe MARZOLF

Vous n'avez pas ces deux pages à lire, si ?

Lucien LECANU, adjoint au Maire de Dieppe

Non, écoutez, je ne vais pas les lire, ce sont des notes que j'ai prises au hasard du débat.

Philippe MARZOLF

C'est parce qu'il y a beaucoup de questions, c'est pour ça

Lucien LECANU, adjoint au Maire de Dieppe

Une première remarque, tout d'abord. Finalement, le débat est censé discuter de la question de l'implantation d'un parc *offshore* au large des Deux Côtes. Nous avons vu, notamment au travers des propos de Monsieur Mercher, que la question est beaucoup plus vaste. La compétitivité économique repose sur un espace plus large. Je pense que cela fausse le débat, d'autant plus qu'il n'y a toujours pas eu de schéma directeur de projet d'implantation des éoliennes *offshore*. Cela concerne la côte normande, et cela concerne l'ensemble des côtes françaises. Je crois qu'il y a un manque. Aujourd'hui, la crainte que l'on peut avoir est que ce débat serve de jurisprudence pour d'autres débats, ou toutefois les influence fortement.

Ma première réflexion concerne les retombées économiques et les emplois. J'ai bien noté les propos de Monsieur Mercher. Il faut un port en capacité de recevoir cette activité. Or aujourd'hui, il faut un port qui ait des caractéristiques en termes de moyens de levage, en termes de terre-pleins, d'espaces libres, d'accessibilité des navires (accueil de bateaux de 140 mètres et de 45 mètres de largeur, compte tenu de la spécificité de transport sur les lieux), d'espace disponible. Nous sommes à Dieppe et ce projet nous intéresse. Mais le constat actuel est que le port de Dieppe n'a pas ces caractéristiques actuellement. Je fais référence à une réunion qui s'est déroulée le 14 avril dernier, à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre, où vous avez rappelé ces conditions techniques pour recevoir de l'éolien. Ma première remarque est que, *a priori*, le port de Dieppe est exclu, sauf à faire des travaux. On sait qu'il y a un projet d'équipement de l'avant-port, mais sans autre précision, dont le coût varie entre 55 et 71 millions d'euros. Il faut arriver à se représenter ce chiffre. Même si des efforts sont faits en termes d'aménagement depuis que le port a été décentralisé et confié à la Région, c'est un investissement lourd qui en tout état de cause ne pourra pas se faire du jour au lendemain.

Ma deuxième remarque concerne l'emploi. Le chiffre annoncé est de 1 940 emplois pour le projet médian des Deux Côtes. On a besoin de connaître dans le détail les études, la construction, le transport, l'assemblage et le positionnement. Il nous faut du concret. Actuellement, nous avons des chiffres, que je ne conteste pas, mais nous n'avons pas les moyens de nous garantir l'exactitude de ces chiffres. Quelles entreprises françaises, régionales, locales sont intéressées ? Vous l'avez dit vous-mêmes, il y a un appel d'offres européen. C'est clair, cela fait partie des règles économiques. Qu'est-ce qui nous dit aujourd'hui que le Groupe GDF Suez va faire preuve de bonté concernant notre région plus qu'il ne le ferait pour d'autres ?

En ce qui concerne la maintenance et l'entretien, dans certains projets on parle de tourisme. Quels sont les critères pour dire que cela créerait tant d'emplois dans le tourisme ? On a besoin d'avoir un peu plus d'indications. Ce sont toujours des affirmations. Pourquoi je pose cette question ? Actuellement, à ma connaissance, il y a au moins 5 projets sur les côtes de Seine-Maritime. Un projet est initié par WPD. Il concerne un projet d'installation de 66 machines pas loin d'ici. Ce projet concernerait 90 emplois : 10 emplois pour les études pendant 2 ans, 50 emplois pour la construction et l'assemblage sur site, et 30 emplois de maintenance et tourisme. Dans les 30 emplois maintenance et tourisme, on mettrait 6 emplois de bateaux qui feraient du tourisme. Je ne sais pas si vous connaissez le temps de la région, mais si les gens veulent aller visiter des éoliennes, ce sera quand même très réduit. Vouloir considérer des emplois comme ça comme des emplois pérennes et stables me paraît assez hasardeux.

La conclusion, c'est le solde entre les emplois qui vont être perdus... D'ailleurs, un représentant de la CCI de la Somme en a parlé : 110 entreprises, restaurants, hôtels vivent du tourisme et de la pêche ici. Il y aura un solde.

Pour terminer, je suis un peu interpellé par les propos du représentant du port du Havre qui dit que si on a la compétitivité, on peut faire. Effectivement, on pourrait faire. Je m'interroge que l'on dise cela du Havre, alors que le port du Havre vit de la désindustrialisation de la France, puisque l'essentiel de son activité est d'importer des produits finis en provenance de pays aux coûts moins importants. Je crois qu'il y a une sacrée contradiction. Il faut être clair dans ses propos.

Philippe MARZOLF

Est-ce que vous voulez répondre tout de suite ou plus tard sur les emplois indirects ? La Compagnie du Vent répondra sur les études réalisées, l'installation et l'exploitation. Pour ce qui concerne le port du Havre, sur l'industrialisation et la construction des éoliennes, peut-être que Monsieur Mercher peut répondre.

Gérard MERCHER

Oui, deux ou trois éléments. D'abord, Monsieur, je ne représente pas le port du Havre. Je représente Le Havre Développement, à savoir la ville du Havre, la communauté d'agglomérations, le port et la Chambre de Commerce et d'Industrie ; c'est également le département de la Seine-Maritime. Je ne représente donc pas que le port du Havre, s'il vous plaît.

Pour ce qui concerne les chiffres que vous avez cités de WPD, j'aimerais en connaître l'origine, parce qu'il ne me semble pas sérieux de citer des chiffres de 50 emplois pour la construction d'un site de 70 éoliennes. Cela fait moins d'un emploi par éolienne. Ce n'est pas sérieux.

Philippe MARZOLF

C'est trop ou pas assez ?

Gérard MERCHER

C'est ridiculement bas. Cela n'a aucun sens. Cela n'a aucun sens. J'aimerais savoir d'où viennent ces chiffres.

Philippe MARZOLF

On posera la question à WPD. Il suffit de poser une question et on la relayera.

Gérard MERCHER

C'est forcément une erreur. On les connaît bien, les gens de WPD. Si, si, c'est une erreur, forcément.

Philippe MARZOLF

Pas d'attaque directe envers les autres entreprises.

Gérard MERCHER

Pour ce qui concerne le fait de savoir si on en profitera ou pas, je tiens à rappeler que Le Havre est en Seine-Maritime et que s'il existe des sites en mer, vaut-il mieux que les éoliennes soient assemblées et produites dans la région du Havre et donc en Seine-Maritime, plutôt qu'à Dunkerque (nous n'avons rien contre les Dunkerquois) ou bien à Bremerhaven ou chez mon voisin d'Esbjerg ? Je préfère que ce soit en Seine-Maritime. C'est de cela que je parle aussi. Cela s'intègre dans une politique globale du gouvernement qui va probablement sortir prochainement le programme éolien, avec la date de lancement des appels à projets. C'est ce qu'il a indiqué.

Philippe MARZOLF

Normalement, il s'agirait de 3 000 mégawatts avant la fin de l'année 2010.

Gérard MERCHER

Voilà, en septembre. Il y va des emplois futurs d'un certain nombre de personnes. Le fait que le port du Havre soit un port à conteneurs n'est pas antithétique du fait d'être aussi un port industriel. Le port du Havre a été un port industriel. Il y avait des emplois industriels. Il y en a encore et on a envie de les retrouver. Voilà pourquoi nous travaillons là-dessus.

Philippe MARZOLF

Merci. Monsieur.

Jean-Pierre LE BAIL, Président de la coopérative des pêcheurs associés du Tréport, baie de Somme

Je voudrais faire un petit résumé. Le Tréport accueille une cinquantaine de navires immatriculés pour une moitié DP (Dieppe) et pour l'autre moitié BL (Boulogne). Ces navires sont regroupés au sein d'une coopérative. On a eu la semaine dernière la production du Tréport sur Dieppe. Je crois que c'était 8 millions d'euros pour Le Tréport et à peu près autant pour la baie de Somme. Ces navires emploient environ 250 marins qui font vivre à terre un millier de personnes en emplois induits. Si le projet des Deux Côtes aboutit et se situe dans la zone de travail de 80 % de ces petits navires... Monsieur nous parlait de grands navires à Esbjerg, mais au Tréport il s'agit de petits bateaux, et là-bas il n'y a aucun petit bateau.

Philippe MARZOLF

Avant, il disait qu'il y avait de petits navires. Maintenant, il n'y en a plus.

Jean-Pierre LE BAIL

Ils sont partis, à cause des éoliennes. Oui, oui.

Philippe MARZOLF

En tout cas, ce n'est pas ce que Monsieur a dit. C'est la restructuration.

Jean-Pierre LE BAIL

Il faut préciser, il faut préciser.

Philippe MARZOLF

Tout à fait, mais il faut dire toutes les choses. La semaine dernière, il a également été dit que c'était la restructuration de la pêche et qu'il y avait une usine de transformation des produits de pêche qui a été délocalisée. C'était une raison.

Jean-Pierre LE BAIL

Ces navires emploient en gros 250 marins qui vont vivre à terre un millier de personnes en emplois induits. Si le projet des Deux Côtes aboutit et se situe dans la zone de travail de 80 % de ces petits navires qui pratiquent à 90 % les arts traînants qui seront interdits au chalutage dans le champ industriel éolien. Au vu du danger évident pour la navigation, comment aller chercher un navire en avarie ou en difficulté avec mauvais temps ou du brouillard dans ce champ éolien sans mettre en péril l'équipage ? Ces navires seront contraints, à plus ou moins long terme, de cesser leur activité. Je ne pense pas que ces personnes puissent se reconvertir dans l'éolien industriel qui sera un travail de spécialistes. Aussi, très peu de marins seront employés. Ma question est la suivante : que fait-on de ces hommes qui vont « rester sur le carreau » ?

Philippe MARZOLF

Monsieur Clemmensen répondra sur ce qu'il s'est passé chez eux et nous expliquer. C'est notamment ce qui a été dit la semaine dernière par le représentant des pêcheurs danois.

Søren CLEMMENSEN (*traduit de l'anglais*)

Ce n'est pas le même genre de pêcheurs que l'on a au Danemark et ici. Au Danemark, ils faisaient de la pêche pour des pêches non comestibles. C'était pour faire de la farine et de l'huile de poisson. Cette industrie a disparu de toute façon, sur une période d'une trentaine d'années, mais nous avons toujours des pêcheurs dans le port qui font de la pêche pour la consommation humaine.

Par rapport aux embarcations dans le brouillard, etc., depuis 2002 il y a eu zéro accident.

Philippe MARZOLF

Ce n'est pas la même chose, mais si vous trouvez un parc éolien qui ressemblerait à ce que vous avez comme pêche et comme activité ici, nous sommes preneurs pour qu'il y ait un retour d'expérience. Pour l'instant, nous n'en avons pas trouvé.

Je suis secrétaire d'une association de protection des droits des citoyens cauvillais. Nous sommes actuellement confrontés à un projet de 7 à 8 éoliennes sur notre commune. Ce n'est pas encore complètement fixé. J'aurais plusieurs questions à poser. Tout d'abord, je souhaite vous féliciter d'organiser un débat en semaine, alors que tous les patrons de pêche sont en mer.

Philippe MARZOLF

Nous étions la semaine dernière au Tréport et ils n'étaient pas en mer. Ils étaient sur place, parce qu'il y avait du mauvais temps en plus. Aujourd'hui, on traite des emplois indirects et donc pas forcément, les emplois de la pêche.

Charlotte AUBOIS

Bravo aussi aux intervenants. On a toujours le « oui » pour le projet. On a quand même une parole limitée ici.

Ma première question est de savoir quel est le bilan CO₂ du port au Danemark.

Philippe MARZOLF

Est-ce que c'est votre seule question ?

Charlotte AUBOIS

Non, j'en ai d'autres.

L'éolien est censé être pour la diminution du CO₂, mais j'aimerais connaître le bilan annuel en CO₂ pour le port de ce Monsieur qui a un nom assez imprononçable.

Philippe MARZOLF

Il s'agit de Monsieur Clemmensen, c'est tout. Cela se prononce très bien.

Charlotte AUBOIS

Non, le nom de la ville.

Philippe MARZOLF

Esbjerg.

Charlotte AUBOIS

Esbjerg.

Philippe MARZOLF

Posez vos autres questions, puis nous y répondrons.

Charlotte AUBOIS

Les emplois, c'est bien. Vous nous dites qu'il y a 10 400 emplois actuellement en France pour 2 600 éoliennes. Cela fait 2 employés par éolienne ? C'est cela ? Deux personnes en bas de chaque éolienne, en gros ?

J'aimerais aussi éclaircir un point. Pour faire fonctionner les éoliennes, on ne nous dit pas que l'on a quand même des centrales thermiques qui viennent en relais. Où est l'économie sur le CO₂ là-dessus ? Merci.

Philippe MARZOLF

Pour la dernière question, à la réunion d'Abbeville, RTE (Réseau de Transport d'Electricité) a répondu clairement là-dessus. Je vous conseille d'aller voir les enseignements de la réunion pour avoir les résultats. Concernant le bilan CO₂ ?

Søren CLEMMENSEN (*traduit de l'anglais*)

Je suis désolé, mais pour la question du CO₂, je ne travaille pas dans ce domaine-là. Je ne peux donc pas répondre à cette question.

Philippe MARZOLF

On posera la question à la mairie d'Esbjerg.

En ce qui concerne les emplois, est-ce que vous pouvez répondre ? Parce que d'après ce que j'ai compris, il y a aussi de l'installation, la fabrication, etc. Il n'y a pas que le travail au pied des éoliennes.

Redonnez le micro à Madame, s'il vous plaît.

Charlotte AUBOIS

Ma question, c'est les emplois réels pour les Français. On nous dit que l'on va produire. Les principaux producteurs sont Danois ou Allemands. D'accord, mais les Français là-dedans ? Et les pêcheurs qui vont perdre leur « boulot », est-ce qu'ils vont se transformer en ingénieurs ?

Gérard MERCHER

Je vous conseille de relire la présentation de mon voisin de gauche, qui a été très claire dans ce domaine-là. Je pense qu'elle va être disponible. Cette présentation est extrêmement claire. Je lui passe la parole, mais je ne vois pas ce que l'on peut ajouter à cela.

Philippe MARZOLF

Une réponse sur les emplois français directement concernés.

Thierry CASTELL

Dans ce qui a été présenté, vous avez l'effort français en termes d'emplois sur la création des éoliennes. On est au démarrage. Les entreprises se mobilisent en France sur ces marchés qui vont grossir. Notre rôle dans les Chambres de Commerce et d'Industrie, sur toute la zone concernée, à 200 kilomètres à la ronde, est de mobiliser les entreprises, de les accompagner, et de faire en sorte qu'elles prennent le plus possible ces marchés et qu'elles créent des emplois qui soient des emplois français. J'entendais tout à l'heure quelqu'un dire que ce serait des appels d'offres européens. Oui, Madame, cela fait partie de la réponse. Oui, ce sont des appels d'offres européens. Vous avez sur un grand chantier qui va se faire à quelques kilomètres d'ici un EPR, des appels d'offres européens. On travaille tous, et en première ligne, la CCI de Dieppe, pour faire en sorte que ce soit les entreprises locales et régionales qui aient le maximum de retombées économiques sur les emplois locaux, puis régionaux, puis nationaux. Ce sont nos efforts de tous les jours. Cela ne veut pas dire – soyons clairs - que 100 % des emplois, lorsque vous faites des éoliennes ici, sont des emplois français. Lorsque vous faites un EPR, c'est 100 % des emplois français. Lorsque les Français vont faire des grands chantiers à l'étranger, c'est la même chose. On est sur du développement économique. Notre but, notre objectif, est de faire en sorte de mobiliser et d'accompagner les entreprises, et de former leurs salariés le plus possible pour obtenir les meilleures parts de marché.

Philippe MARZOLF

Vous confirmez que dans un appel d'offres on ne peut pas mettre de condition du type « majorité d'emplois locaux ».

Thierry CASTELL

Non, on ne peut pas favoriser d'entreprise française en amont des appels d'offres. Par contre, comme ce sont des appels d'offres qui auront lieu dans quelques années, on peut tout à fait les préparer.

Philippe MARZOLF

Monsieur Clemmensen, voulez-vous rajouter quelque chose ?

Søren CLEMMENSEN

Par rapport aux pêcheurs et au chômage des pêcheurs, je vais vous donner l'exemple d'un pêcheur à Esbjerg. Son embarcation était très vieille et il l'a vendue il y a six ans. Il a acheté une embarcation de transport de personnes qui travaillaient sur les installations *offshore*. Maintenant, il en a sept, et trois de ces embarcations ont été fabriquées localement à Esbjerg.

Philippe MARZOLF

Il faut le transport de personnes pour aller sur les parcs éoliens sur l'*offshore*. Monsieur ?

Frédéric VECH, Association Energie Partagée

Je suis Vice-président d'une association qui s'appelle Energie Partagée, qui milite pour le développement des énergies renouvelables sur Dieppe et sa région, et notamment sur l'énergie photovoltaïque. L'idée est de créer une société coopérative avec des parts prises par des citoyens autour de la question des énergies renouvelables.

Par rapport au projet indiqué là, et en dehors de la question principale, à savoir celle de la concertation avec les marins-pêcheurs, j'aimerais reprendre ce que disait Lucien LECANU sur le port de Dieppe, et par rapport à ce que disait Gérard Mercher sur le port du Havre. J'ai bien entendu Monsieur Mercher faire du *lobbying* pour le port du Havre. J'aimerais savoir comment un projet de la nature de celui que l'on veut mettre en place en ce moment peut aussi servir le port de Dieppe, quitte à faire les aménagements nécessaires. Dans le projet des Deux Côtes, y a-t-il une réflexion sur les aménagements nécessaires pour accueillir certaines infrastructures pour le port de Dieppe ? Je pense au port de Dieppe, mais je pense que l'on peut aussi parler du port du Tréport.

Je voudrais avoir des réponses claires sur le nombre d'emplois. C'est vrai que nous sommes dans un flou artistique sur la question de l'emploi, notamment l'emploi par éolienne. Tout simplement, on pourrait essayer d'avoir un emploi par kilowattheure produit et faire une correspondance avec le nucléaire. Je pense que l'on verrait que le kilowattheure éolien est beaucoup plus générateur d'emplois que le nucléaire. Je voudrais avoir des précisions sur cette question.

Troisième remarque sur le projet très rapidement : l'opérateur a-t-il réfléchi au développement d'associations avec un actionariat citoyen ? Ce projet peut aussi être porté par les citoyens, et pas forcément par les multinationales. On peut imaginer un actionariat citoyen sur la question du renouvelable et de l'éolien *offshore*. La question de l'actionariat peut-être important...

Philippe MARZOLF

On a prévu d'en discuter en deuxième table ronde.

Frédéric VECH

Sur la question de la régie publique, je finis très vite. Il faut que les autres parlent aussi...

Philippe MARZOLF

Tout à fait. Je peux rester jusqu'à minuit si vous voulez. Cela ne me dérange pas.

Frédéric VECH

Il n'y a pas de problème, mais si vous coupez toujours la parole, je ne pourrai pas parler, c'est sûr. Sur une question de régie publique, pourquoi ne pas réfléchir aussi à ce que des collectivités locales, ou des municipalités, prennent des parts dans un projet de cette nature ? Dans une ville comme Dieppe où le taux de chômage est très important, où il y a des problèmes par rapport au chauffage électrique, on pourrait imaginer que par le biais d'une régie publique, les mairies pourraient aider les personnes qui ont des problèmes pour se chauffer. Je vous remercie.

Philippe MARZOLF

Pour cette partie de la question, ce sera traité dans la deuxième table ronde. Par contre, Monsieur Mercher va répondre sur le partenariat Le Havre-Dieppe, plutôt qu'une concurrence.

Gérard MERCHER

Bien sûr. On est déjà en dialogue avec le Syndicat mixte du port de Dieppe. Il est bien évident que s'il est possible d'aménager des structures sur le port de Dieppe, il n'y a aucun souci. Des structures industrielles existent déjà ailleurs. Il est bien évident que nous n'allons pas reconstruire des choses qui sont existantes ailleurs et qui sont insuffisamment utilisées. Ceci étant, nous sommes tout à fait d'accord pour qu'un partenariat plus large s'ouvre. De toute façon, nous avons pris l'initiative du dialogue.

Philippe MARZOLF

Pour les chiffres précis par rapport au projet des Deux Côtes, la Compagnie du Vent répondra tout à l'heure dans sa présentation. Pour l'actionnariat citoyen, on en parlera avec Madame la Maire de Montdidier.

Liseline LAVOINE, Comptoir de l'Océan, Le Tréport

Je voulais poser la question au sujet de la position de la CCI Normandie-Picardie. Monsieur Martel dit clairement être favorable au projet des Deux Côtes si et seulement s'il y a un respect éthique et esthétique des côtes, ce respect étant lié et impactant directement le tourisme, la beauté du site, la préservation du patrimoine du littoral français.

Aujourd'hui, la Compagnie du Vent nous présente une vue magnifique du littoral. Cette vue, très « Club Méditerranée » a-t-elle été élaborée dans des règles corroborées par un huissier, ou est-ce une photo montage pour vendre « la soupe » des promoteurs, et comme le disait justement Monsieur Mercher, pour envahir nos côtés de ces monstres d'acier ?

Philippe MARZOLF

La Compagnie du Vent, pouvez-vous donner une réponse technique sur le photomontage, bien qu'une réunion se tiendra à Cayeux sur le paysage ? Vous avez un micro derrière vous.

Paul NEAU, Bureau d'étude Abiès

Nous avons la charge des études d'impacts, en particulier au niveau du paysager. Nous avons fait des simulations paysagères pour ce projet des Deux Côtes qui circule. Nous avons aussi fait des estimations paysagères pour des projets terrestres. Nous avons donc un retour d'expérience par rapport à la fiabilité de nos photomontages. Nous avons l'exemple du parc de Horns Rev au Danemark, où des simulations ont été aussi faites avant et nous avons le résultat aujourd'hui.

Nous avons des outils pour anticiper la précision de simulation et nous pouvons vérifier après que nous ne nous trompons pas. Ce sont des calculs géométriques qui sont assez faciles à faire.

Philippe MARZOLF

Merci pour cette réponse technique. Une réaction ?

Paul NEAU

Je vous remercie pour le libellé de la remarque de la CCI Normand-Picard. Nous ne sommes pas aussi précis que cela dans l'explicatif. Notre cahier des charges n'est pas aussi étoffé que ce que vous présentez. Je vous remercie. Juste un élément, parce que je pense que cela demande une petite précision.

Nous sommes en train de parler d'un paysage qui est celui de nos côtes. Je ne suis pas natif du coin, je m'en excuse. Merci ! Cela fait partie de la tolérance d'accepter les autres, cela fait partie de la tolérance d'accepter les autres. Je suis natif du Val-de-Loire. Dans les années 60, nous avons vu apparaître sur le Val-de-Loire, qui est aussi classé patrimoine mondial à l'UNESCO, des centrales nucléaires. Je vous garantis qu'en termes de paysage, c'est aussi superbe. Aujourd'hui, nous parlons de l'énergie blanche, l'énergie hydraulique des barrages. Tous ceux qui pour l'intérêt national pour 10 % d'énergie renouvelable ont sacrifié des vallées, voire des villages entiers, ont aussi contribué à un bien national en ayant un regard particulier sur le devenir de leur paysage. Ce que vous voyez potentiellement au travers de la simulation d'un parc éolien *offshore* est à prendre en considération par rapport à ce qui fait ailleurs sur d'autres énergies.

Philippe MARZOLF

Monsieur, puis nous passerons à la deuxième table ronde.

Eric TAVERNIER, Adjoint à l'environnement et au développement durable, ville de Dieppe

Je voudrais soumettre une réflexion au débat. J'ai entendu une chose intéressante à l'écoute des représentants de la pêche. Si les 72 kilomètres carrés du site Large représentent 80 % de l'activité de pêche de 50 navires, à mon avis, on doit être capable de trouver une zone à proximité dans la

zone des 12 miles nautiques, puisque seulement 20 % des activités pêche seront concernées. Je ne sais pas. J'aime bien les choses objectives. Je n'ai pas vu dans le rapport « CHARM » cette confirmation de zone si poissonneuse.

Philippe MARZOLF

Un pêcheur veut peut-être réagir. Vous pouvez donner la parole à Monsieur. Attendez, prenez le micro et présentez-vous.

Un intervenant, patron-pêcheur

Je n'en ai pas après Monsieur Tavernier. Je suis venu à la première réunion, mais je n'ai pas pu assister à la deuxième. Je voudrais savoir ce que cela va engendrer pour la faune marine, pour les poissons. Je voudrais savoir. Quand vous allez faire tourner « les machins », qu'est-ce que cela va avoir comme conséquences pour le restant ? Cela fait 32 ans que je suis pêcheur... Monsieur Tavernier regardez-moi au moins ! Regardez-moi ! Qu'est-ce que cela va engendrer pour la faune marine ? Vous m'avez dit l'autre jour que vous me donneriez les statistiques. Vous me l'avez dit l'autre jour. Vous ne les avez pas amenées ? Je suis là aujourd'hui.

Philippe MARZOLF

D'accord Monsieur.

Un intervenant, patron-pêcheur

Attendez, je n'ai pas fini.

Philippe MARZOLF

Oui, posez une question ou donnez votre avis.

Un intervenant, patron-pêcheur

Répondez-moi, Monsieur Tavernier.

Philippe MARZOLF

Il va répondre après, mais il faut le laisser répondre. Monsieur Tavernier ou la Compagnie du Vent, sur les études qui ont été faites pour l'instant. S'il vous plaît !

Eric TAVERNIER

J'ai posé des questions sur la problématique de la faune et de la courantologie et tout l'aspect des fonds. J'attends d'ailleurs le rapport complet de CREOCEAN. Attendez ! Aujourd'hui, le projet n'est pas suffisamment avancé pour que l'ensemble des structures... La Compagnie du Vent ne sait

pas si elle va être retenue. Ils ont avancé un certain nombre d'études. Il y a un certain nombre d'études précises, mais je ne lâcherai pas sur le sujet que ce soit de l'ordre des courants, du changement sédimentaire, etc., qui en effet, pourrait avoir des incidences sur la faune et la flore.

Philippe MARZOLF

Monsieur, s'il vous plaît ! Cela ne sert à rien !

Eric TAVERNIER

Attendez, la seule chose que je pose comme question, c'est que quand on me dit que 80 % de l'activité de la pêche se font dans cette zone, cela veut dire qu'il y a d'autres zones tout autour du littoral. Vous n'avez que 20 % qui seront pêchés !

Philippe MARZOLF

Nous allons avoir juste une réponse rapide de la Compagnie du Vent sur les études qui ont été faites. Puis le Comité Régional. Je vous rappelle que cette réunion traite des emplois. C'est tout. Allez-y. On en a parlé la semaine dernière.

Paul NEAU, Compagnie du Vent

Nous en avons parlé la semaine dernière, et nous en parlerons aussi le 27 mai à Saint-Valéry-sur-Somme, puisqu'il s'agit d'une réunion spéciale sur ce thème.

Ce que je peux dire au minimum, c'est que la première éolienne en mer a été installée au Danemark il y a 20 ans. Aujourd'hui, 1 000 éoliennes tournent en mer. Donc, nous avons un retour d'expérience. Des choses sont différentes, mais d'autres se ressemblent. Aujourd'hui, nous avons avec nous un Danois qui nous fait part de ce qu'il sait. Je vous invite à venir écouter un certain nombre d'experts qui seront là le 27 mai pour parler de ces questions. Je ne peux donner que des généralités.

Philippe MARZOLF

Même si ce n'est pas tout à fait la même mer. Est-ce que le Comité régional des pêches veut dire quelque chose ? Une réaction rapide. S'il vous plaît, Monsieur, rasseyez-vous ! Vous n'avez pas la parole, Monsieur ! Allez-y, parlez, parlez. S'il vous plaît, vous demandez la parole et je vous la donnerai, mais vous vous rasseyez d'abord ! C'est moi qui décide, ce n'est pas vous. Maintenant, vous vous rasseyez !

Sonia SANTERRE, Comité régional des pêches de Haute-Normandie

Pour répondre à Monsieur Tavernier, nous n'avons pas dit que 80 % des navires travaillaient sur la zone, mais que 80 % des navires qui sont au Tréport pratiquent les arts traînants. C'est autre chose. La semaine dernière, nous avons dit que dans cette zone, qui correspond au carroyage 29F1, 57 tonnes de coquilles Saint-Jacques et 2 850 tonnes de poissons étaient pêchées. Les 80 %

représentent les 80 % de bateaux d'arts traînants qui sont sur le Tréport. Ces données-là, sont les données « *log-book* ».

Philippe MARZOLF

D'accord, très bien. Merci, pour l'instant. Je vous repasserai la parole. J'ai remarqué des gens qui ont demandé la parole. Prenez le micro, personne ne vous entend. Il faut vous lever et vous présenter.

Jean-Mathieu KOLB, Compagnie du Vent

Je suis Jean-Mathieu Kolb, de la Compagnie du Vent, pour ceux qui ne m'avaient pas encore vu intervenir dans une précédente réunion. A ma connaissance, la 29F1 est un carré statistique qui est bien plus large, si je peux me permettre, des zonages que nous envisageons d'occuper avec un projet de parc éolien en mer, en l'occurrence le projet Large. Je ne sais pas qu'elle est la surface occupée par la 29F1, mais nous devons être autour des 2 000, si j'ai bonne mémoire, ou 1 000 mètres carrés, quelque chose comme ça.

Philippe MARZOLF

IFREMER a présenté les choses. Des cartes sont disponibles.

Je vous propose de changer de table ronde qui traite toujours de l'emploi. Mais comme il y a des questions sur la pêche. Merci Messieurs et surtout, merci à Monsieur Søren Clemmensen d'être venu du Danemark, même si le port d'Esbjerg n'est pas le même port que Dieppe ou Le Havre. La mer non plus n'est pas la même. Si nous pouvions avoir une présentation de la nouvelle table ronde et si les intervenants peuvent se donner la peine de venir.

Table ronde n° 2 : Emplois, formation et modes de gestion

Ont participé à la table ronde :

Philippe GOUIN, Consultant du cabinet Syndex

Alain LE VERN, Président du Conseil régional Haute-Normandie

Brayima DAKYO, Professeur à l'université du Havre

Olivier GONTIER, CCI Dieppe

Catherine QUIGNON-LE TYRANT, Maire de Montdidier

Un intervenant, CPDP

Nous accueillons :

- Monsieur Philippe Gouin, Consultant au cabinet Syndex, qui est un grand cabinet d'ingénierie, pour parler des emplois induits ;
- Monsieur Alain Le Vern, Président du Conseil Régional Haute-Normandie ou son représentant ;
- Monsieur Brayima Dakyo, Professeur à l'université du Havre que nous avons déjà reçu à la deuxième table ronde à Abbeville ;
- Monsieur Olivier Gontier, CCI de Dieppe ;
- Madame Catherine Quignon-Le Tyrant, Maire de Montdidier. Elle nous parlera précisément d'un mode d'exploitation original des parcs d'éoliennes à terre.

Philippe MARZOLF

Nous continuons sur les emplois, mais également la formation et les modes de gestion qui est une question qui vient d'être soulevée par une personne. Monsieur Gouin, si vous voulez bien prendre un micro. Allez-y.

.I Emplois induits

Philippe GOUIN

Bonsoir. Je me présente : Philippe Gouin. Personne ne me connaît. Je travaille au cabinet Syndex. J'ai compris qu'ici il fallait dire d'où on venait et pour qui on parlait. Il faut que je m'asseye. Vous avez vu ma tête, maintenant vous entendrez ma voix.

Je tiens à dire que je suis indépendant de ce projet. Je ne suis ni pour, ni contre. Je travaille dans un cabinet d'expertise économique qui a pour clients des Comités d'Entreprise. En France, depuis 1945, les Comités d'Entreprise ont le droit de faire appel à un expert pour examiner les comptes de son entreprise, regarder la stratégie et dire si l'entreprise va « dans le mur », ou si au contraire, elle prend les bonnes décisions. Voilà le cadre dans lequel on travaille.

Je ne suis pas tout seul, nous sommes 400 consultants et nous intervenons sur 2 000 entreprises en France, ce qui nous donne une bonne vision de ce qu'il se passe dans les entreprises, de leur destinée, de leur mort, de leur vie, etc.

Nous sommes là parce que nous avons travaillé pour la Fédération Européenne des Syndicats il y a trois ans sur la grande question de la crise du climat : en quoi la crise du climat allait entraîner ou pas des bouleversements dans les secteurs économiques en Europe ? Face à cela, nous savons que des emplois vont être perdus. Vous avez tout à fait raison de poser cette question. Des secteurs vont devoir se reconvertir rapidement. Au contraire, d'autres secteurs vont bénéficier des mesures décidées par les Européens sur le climat.

Mon exposé sera en plusieurs temps. Je vais d'abord expliquer comment les chiffres d'emplois ont été calculés, et je vais faire une prospective sur l'emploi en France. Ce qui nous intéresse, c'est bien les emplois en France. On est intéressé par les emplois européens, certes, mais les emplois en France nous intéressent tout d'abord. Dans un premier temps, comment est-ce que les chiffres ont été calculés ? Dans un deuxième temps, combien cela fait-il d'emplois à aujourd'hui et à horizon 2020. Ensuite, une prospective dépend des conditions dans lesquelles l'avenir va se faire. L'avenir est aussi entre vos mains, puisque c'est vous qui allez décider. Ce sera le troisième point. C'est l'Etat. Oui, c'est l'Etat, mais l'Etat entend aussi les citoyens s'ils crient très fort.

Alors, c'est peut-être un peu illisible. Je vous dis l'idée. La première diapositive est un tableau. Monsieur Borloo avait dit que les mesures climat génèreraient 600 000 emplois. Vous vous souvenez de ce grand chiffre. A la suite de cela, les syndicats CGT, CFDT et autres ont demandé à regarder. « *Vous ne regardez que les plus, regardez aussi les moins* ». Là, on va surtout regarder les plus. Ce qu'ils ont regardé, c'est filière par filière, les filières d'avenir, les filières qui ont le plus de potentiel de croissance et les filières où la France à la plus d'atout. Dans le carré en haut à droite, vous avez les filières qui, à la fois, réunissent ces conditions : le plus de marchés qui se développent, et le plus d'atouts pour la France. Dans ce carré, vous avez l'éolien *offshore*. Il y a plein de raisons et je n'ai pas trop le temps de le développer, mais en tout cas, cela a été identifié.

Ensuite vous avez un schéma très simplifié de la fameuse filière éolienne :

- à terme, des opérateurs vont faire tourner les centrales électriques éoliennes. Ce sont les producteurs d'électricité ;
- des personnes vont construire les projets, comme la Compagnie du Vent qui est ici ;
- des constructeurs d'éoliennes. J'ai rappelé les sept grands constructeurs qui ne sont pas français. J'ai mis en bas deux entreprises de fabrication, des constructeurs d'éoliennes, c'est-à-dire ceux qui assemblent tous les composants qui viennent d'une centaine ou plus d'entreprises. Les deux du bas sont petites par rapport à l'entreprise danoise Vestas qui fait 25 % du marché mondial. Ce n'est pas un hasard si Monsieur vient du Danemark. C'est là où il y a la plus grosse entreprise mondiale d'éolien. Tout en bas, vous avez Ecotecnia qui est une entreprise espagnole qui vient d'être rachetée par Alstom et Multibrik une entreprise allemande qui vient d'être rachetée par Areva.

Alors, effectivement, il n'y a pas de Français. Les Français ne sont pas sur le territoire français pour construire. Par contre, d'après ce que les personnes de la CCI nous ont expliqué, il peut y avoir des chances d'avoir de l'emploi dans les fabricants de composants. Il y a beaucoup de composants et ce sont des composants qui ne sont pas si simples à fabriquer. Les pales sont énormes et peuvent être faites en matériau composite. Des entreprises telles qu'EADS s'y intéressent. Cela fera de l'emploi en France, en effet. Voilà les différents composants.

Philippe MARZOLF

Plus qu'une minute encore.

Philippe GOUIN

Le calcul va être en ligne. La question a été souvent posée. Dans les chiffres que je vais vous donner, il y a les emplois directs (opérations, maintenance), les emplois indirects qui sont les fabricants de composants, et les emplois induits (des personnes qui font des pièces forgées). Aujourd'hui, le chiffre est de 9 000 emplois dans l'éolien en France, y compris les emplois français qui travaillent pour l'exportation. Je passe 2012 et je passe directement à 2020, où nous devrions être à 27 000 emplois sur cette filière éolienne.

Par rapport aux capacités, nous nous sommes calés sur le Grenelle. Nous regardons combien cela ferait d'emplois si le Grenelle est mis en place. En 2020, il y aurait 19 000 mégawatts de capacité

éolienne terrestre et 6 000 mégawatts en mer, ce qui représente 6 000 emplois directs, dont un tiers sur l'*offshore*. Ce sont des emplois en France, de l'exploitation et de la maintenance sur place.

Là où il y a toute la construction de la filiale française à faire, c'est dans les emplois indirects et induits qui représentent 21 000 emplois, dont un tiers sur l'éolien en mer. L'IFREMER a fait des prospectives en disant que si les alliances se font entre les pêcheurs et les éoliennes (cela peut arriver et c'est le cas dans certains pays), on peut avoir des scénarios ou de l'aquaculture. Les choses vont ensemble. Il germe d'autres emplois et d'autres activités grâce à ces mariages.

Je voulais dire qu'il y a deux incertitudes par rapport à ces chiffres, de nature très différente. La première incertitude est la crise économique. On sait que la crise entraîne un certain retard dans les investissements. *Quid* des plans de relance, du grand emprunt ? La deuxième incertitude est le Grenelle 2. Il y a 10 jours, vous savez que nos députés ont voté un certain nombre de restrictions à l'éolien après quelques « empoignades » encore plus musclées qu'ici. Il s'agit surtout de l'éolien terrestre avec un minimum de 500 mètres sur les terrains construits, mais aussi sur les terrains constructibles. Les Allemands ont dit que s'il fallait qu'ils appliquent les règles mises en France, ils devraient démonter 95 % de leur éolien installé. C'est eux qui le disent, nous ne sommes pas allés vérifier.

Philippe MARZOLF

Allez-y, Monsieur, avancez. Concluez.

Philippe GOUIN

Nous n'avons pas encore évalué l'effet sur l'éolien en mer. C'est le Préfet qui a le dernier mot par rapport au paysage.

Philippe MARZOLF

On parle des emplois, Monsieur, ne faites pas trop de généralités.

Philippe GOUIN

Dernier commentaire. Une question : ces emplois seront-ils en France, ou non ? C'est effectivement une question fondamentale. Vous êtes ici pour savoir cela. Il faut que les entreprises soient capables d'aller sur les technologies de rupture, au nombre de deux principalement, qui sont les turbines de très grande puissance, et le raccordement de l'éolien en mer, qui sont des technologies encore relativement mal maîtrisées sur lesquelles les entreprises françaises peuvent s'y placer. Deuxièmement, il faut un soutien public à la recherche et troisièmement, une plate-forme technologique réunissant les acteurs français de l'éolien, c'est-à-dire comment faire la capture et le stockage de CO₂ au niveau européen. Il faudrait qu'il y ait cela en France. On parlait de part locale, de contrat, etc.

La CCI en parlera mieux que moi, mais il faudrait que les emplois induits par les maîtres d'ouvrage soient réellement locaux. Même si c'est illégal, il y a des manières de le faire.

Je crois que c'est mon collègue qui va en parler. Ce ne seront des emplois français que s'il y a des personnes compétentes et formées. Je m'arrête là.

Philippe MARZOLF

Merci, même s'il y a eu des redites par rapport à ce qui a été dit tout à l'heure par rapport aux emplois. Monsieur Dakyo de l'Université du Havre, qui est déjà venu nous expliquer le fonctionnement de l'éolienne a réfléchi sur les types de formation qu'il faudrait mettre en place pour accompagner ce développement.

.II Formation

Brayima DAKYO

Tout à fait. Je me présente à nouveau : Brayima Dalyo, je suis professeur à l'Université du Havre. A ce titre, j'ai été convié pour vous parler de ce que nous faisons au niveau de l'Université du Havre sur les énergies renouvelables. Les choses doivent être claires. Je ne suis pas pour ou contre le développement des éoliennes. Par contre, je suis pour que la connaissance des énergies renouvelables progresse en France. De ce point de vue, beaucoup de choses ont été dites dans la salle, et qui mériteraient d'être approfondies. Je pense que c'est dans la pratique que nous allons arriver à avoir une appréhension beaucoup plus directe des impacts divers dont on a parlé.

A l'université du Havre, nous sommes intéressés à la problématique des énergies renouvelables parce que, comme on le sait, pour moult raisons le nouveau paysage énergétique est appelé à évoluer. Il n'est pas du tout rationnel et sérieux de penser que le paysage énergétique du futur va être le même que celui que nous avons aujourd'hui. A partir de ce moment, nous pouvons nous poser la question de savoir quelles sont les compétences que nous devons essayer d'acquérir.

Pour parler des compétences, le vrai problème est la formation des jeunes. Nous avons parlé des emplois qui risquent d'être perdus ainsi que des emplois qu'il faudra créer. Mon rôle d'universitaire est plutôt de dire quelles sont les formations nécessaires pour être aptes à saisir les opportunités du futur. Nous avons essayé au niveau de l'Université de mettre en place un partenariat qui a conduit à une licence professionnelle. Ce partenariat, dans le principe, associe un laboratoire de recherche, le lycée Guy de Maupassant de Fécamp, et une plate-forme technologique. On a entendu parler de plateforme technologique. Celle-ci est modeste, mais elle peut faire office d'exemple au niveau de la Haute-Normandie. L'université du Havre chapeaute tout cet ensemble.

Quels métiers pouvons-nous utiliser aujourd'hui avec les formations qui sont orientées énergies renouvelables ? C'est le vrai problème.

Quand on parle d'énergies renouvelables, tout à l'heure, j'ai entendu un Monsieur parler du solaire et du photovoltaïque. Nous devons conjuguer tout un ensemble d'approches de manière à développer les compétences qui sont nécessaires pour demain.

Je n'ai pas les emplois, et je me fie simplement aux entreprises qui en font la demande. Là-dessus, vous avez un outil très intéressant aujourd'hui qui est Internet. Si vous interrogez Internet, vous verrez que beaucoup de postes sont orientés énergies renouvelables.

Il faut aussi penser que les générations du futur puissent s'insérer dans des opportunités d'emploi qui sont en devenir. Je ne sais pas comment les statistiques évoluent. Je ne suis pas certain que tous les enfants de pêcheurs auront vocation à devenir pêcheurs. Nous devons nous garder un certain nombre de marges de manœuvre pour faire face aux évolutions à venir.

Notre licence professionnelle travaille sur ces métiers avec un contexte énergétique qui est représenté génériquement tel que vous le voyez sur cette diapositive. Jusqu'à maintenant nous avons une production électrique centralisée, et demain elle sera décentralisée. A partir de ce moment, nous devons mettre en œuvre plusieurs métiers ou plusieurs savoir-faire pour maîtriser un contexte tel que celui qui est à votre droite.

Au Havre, nous avons traité le problème en proposant, à partir des résultats de recherche de laboratoire, une unité de démonstration qui a vocation à présenter toutes les possibilités de gestion d'énergie dans un réseau. Celui-ci est isolé. Vous pouvez imaginer qu'avec tous les organes qui gravitent autour d'un réseau local, cela représente ce que vous avez à des échelles différentes dans la nature, ce qui nous permet d'avoir de l'électricité dans cette pièce. Ce qui se passe dans une centrale nucléaire n'apparaît pas très clairement. Les éléments de stockage nécessaires, notamment les barrages, et aussi les centrales thermiques dont vous avez parlé, qui sont nécessaires aux centrales nucléaires, sont représentés à une échelle dans ce dispositif de démonstration que nous avons construit à Fécamp. Cette unité de démonstration permet d'avoir une interface avec les industriels.

Je vous mets ici en résumé le contenu de la formation. La formation associée est de deux semestres, dont un semestre de cours à l'université du Havre, avec un partenariat très étroit avec les entreprises. Les personnels des entreprises viennent, notamment les fabricants de composants qui ont des savoir-faire en France. Il ne faut pas penser le contraire. En France, nous avons des savoir-faire qui peuvent être directement utilisables pour les énergies renouvelables. Lors de ces formations, ils viennent dire en quoi ils sont capables de répondre à des appels sur les énergies renouvelables.

Là, on parlait de jeunes à Bac+3 qui voudraient avoir des compétences associées aux énergies renouvelables. Les intervenants sont industriels pour la plupart, ce qui donne vraiment des compétences opérationnelles sur le terrain. Nous avons des projets tutorés qui permettent d'interagir sur les problématiques. Les étudiants sont déjà au fait des problèmes qui se posent entre les migrations de solutions anciennes vers des solutions beaucoup plus modernes qui correspondent aux énergies renouvelables.

Pour finir, vous avez ici la plate-forme technologique. Les lycées du Havre et de Dieppe sont parties prenantes de cette plate-forme technologique, dans laquelle les énergies marines vont prendre de plus en plus d'importance. Nous pouvons associer à la maintenance des éoliennes des compétences de marins – parce qu'il faut aller sur le site – combinées avec les compétences d'électriciens ou de génie civil.

A l'Université du Havre, nous réfléchissons aussi à toutes les structures qui vont être amenées dans la mer. Toutes ces compétences sont en partenariat avec les industriels.

Comme je l'ai dit, nous développons des connaissances et des compétences disponibles pour faire face aux nouveaux enjeux. Voilà l'ensemble des institutions partenaires de cette formation que je vous présente pour finir.

Philippe MARZOLF

Merci Monsieur Dakyo. Merci d'avoir respecté vos sept minutes de parole. On avait également sollicité la Région Haute-Normandie pour venir parler de formation, etc. Malheureusement, nous n'avons pas eu de retour directement. Par contre, Monsieur Gontier, de la CCI de Dieppe, que pouvez-vous nous dire, notamment sur la formation que vous avez étudiée ?

Olivier GONTIER

Je suis le Directeur de l'Institut Consulaire de Dieppe (ICD). Il s'agit de la formation pour la CCI de Dieppe.

Je voudrais vous tracer l'itinéraire de mon intervention, c'est-à-dire le contexte de ce que nous avons fait, et le positionnement de l'ICD.

Nous avons fait l'acquisition d'un matériel pédagogique – je vais vous en parler – dans un but de diversification des compétences pour les apprentis, mais aussi dans un but de répondre aux besoins émergents pour les entreprises, et de servir de nouvelles compétences pour les salariés. Je vous dirai aussi quelles sont les possibilités de formations en termes d'anticipation liée au projet des éoliennes qui nous concernent.

Quel est le contexte ? Les projets de développement d'éoliennes en mer, la recherche de la production d'énergies dites renouvelables, le développement durable et le constat d'absence de formation sur le territoire nous ont amenés à positionner l'Institut Consulaire de Dieppe vers un CFA tourné vers l'énergétique. Ce CFA prépare deux baccalauréats professionnels : technicien du froid et du conditionnement de l'air, et technicien de maintenance des systèmes énergétiques climatiques.

L'ICD, à côté du CFA, propose aussi des formations à l'énergétique destinées aux entreprises :

- l'installation et la mise en service de pompes à chaleur ;
- l'introduction à la réglementation du froid ;
- la production de froid,
- le froid aménagé.

Nous recherchons, et nous sommes en passe d'obtenir la certification pour agréer les entreprises à la manipulation des fluides frigorigènes. Vous savez que cette manipulation est maintenant réglementée.

Comme matériel pédagogique, nous avons acquis un banc de production et d'études sur l'énergie solaire photovoltaïque et éolienne. Cette machine a pour nom le RC105. C'est un matériel extrêmement polyvalent puisqu'il permet études et pédagogie. Sa production est certes faible, avec 1 kilowatt. Il permet de transposer facilement les études vers des systèmes plus gros.

Ce matériel pédagogique, on peut le voir dans la zone marron à l'ICD et comprend :

- huit panneaux solaires ;
- une éolienne sur un mât ;
- une station météo avec l'instrumentation nécessaire ;

- un grand écran dans le hall où les données sont collectées par le système en temps réel. Elles font apparaître les économies d'énergie réalisées, l'équivalence carbone, et les données liées à la station météo.

Ce matériel pédagogique permet une diversification des compétences pour les jeunes dans le cadre de ces baccalauréats professionnels énergétiques. Les apprentis sont formés aux nouvelles énergies et aux technologies en conformité avec leur référentiel. Ceci permet une évolution dans le métier.

Les montées de compétences permises par ce banc pédagogique sont :

- maîtriser une éolienne, certes de petite taille ;
- étudier et calculer un rendement ;
- calculer l'efficacité de la machine ;
- créer et monter des expériences ;
- étudier un générateur électrique ;
- superviser une installation.

Voilà pour la montée en compétences des apprentis. Nous constatons aussi des besoins émergents pour les entreprises. Nous avons construit une réponse aux besoins de ces entreprises. Notre objectif est de soutenir les entreprises qui élargissent leur activité. Pour aller vers la production de nouvelles sources d'énergie pour les particuliers, ces entreprises doivent intégrer rapidement des nouvelles technologies. Ces nouvelles technologies doivent être intégrées : le réglage, le montage, on en a vu des exemples dans les médias très récemment.

Notre but et notre action étaient d'ouvrir l'éventail des formations proposées par l'ICD, et aussi de prolonger les formations pompes à chaleur que nous avons mises en place. Cela permet de nouvelles choses pour l'apprentissage, mais aussi de nouvelles compétences pour les salariés. L'équipement pédagogique destiné à l'apprentissage est aussi destiné à la formation continue pour les salariés d'entreprise.

Cet équipement permet :

- d'approcher les technologies des équipements ;
- de mettre en service une installation ;
- de mesurer les grandeurs physiques dont j'ai parlé tout à l'heure ;
- d'effectuer les bilans énergétiques ;
- de générer les énergies électriques selon les conditions climatiques qui peuvent varier, selon la tarification, et selon les besoins ;
- de régler les installations ;
- d'effectuer une maintenance préventive et curative.

Voilà les formations que nous développons à destination de l'apprentissage, des besoins de montée en compétences des apprentis, des salariés d'entreprises, et des entreprises qui cherchent à diversifier leurs activités vers les nouvelles sources énergétiques.

Nous avons aussi repéré des formations qui iraient bien avec l'anticipation du projet dont il est question.

A notre sens, les besoins de formation seront les suivants :

- des formations pour répondre aux exigences réglementaires et aux normes de sécurité (sécurité au travail, etc.) ;
- des formations complémentaires pour les techniciens de maintenance. Nous avons isolé des formations plus spécifiques à la maintenance, notamment en plasturgie, en électrotechnique, en mécanique et tout ce qui concerne les systèmes hydrauliques. Ces formations vont permettre au personnel de maintenance de pouvoir intervenir sur tout système asservi ou automatique, de maîtriser l'outil informatique et de superviser.

Voilà les formations que nous avons mises en place dans l'anticipation des nouvelles technologies, et les formations qui pourraient répondre aux besoins émergents liés au site dont vous parlez.

Philippe MARZOLF

Merci pour ces éclairages. Pour vous répondre par rapport à Internet, plus de 220 personnes sont connectées pour regarder la réunion en direct. Oui, je vais vous passer la parole, mais après la Maire de Montdidier. Il y a deux questions. Une sur le nombre d'étudiants pour Monsieur Dakyo. La seconde, j'hésite à la poser, mais si des pêcheurs devaient se reconverter, est-ce que vous avez identifié des centres de formation pour la reconversion éventuelle de jeunes pêcheurs sur d'autres métiers ? Est-ce que cela pourrait rentrer dans le cadre de votre formation ?

Olivier GONTIER

Certains besoins pourraient tout à fait rentrer dans le cadre de formation que nous proposons, notamment des formations à la maintenance, avec toutes les exigences en termes de sécurité et de réglementation. Quels que soient les métiers, il y a, dans un premier temps, à répondre aux obligations de réglementations et de sécurité. Après, il faudra adapter les compétences aux particularités du site éolien. Il peut y avoir éventuellement des reconversions et/ou surtout des acquisitions.

Philippe MARZOLF

C'était une question.

Olivier GONTIER

Je réponds à la question que l'on me posait.

Contestation dans la salle.

Philippe MARZOLF

Merci Monsieur de ce témoignage. Combien avez-vous d'étudiants, alors ?

Brayima DAKYO

Pour la licence professionnelle, nous sommes à 24 étudiants. C'est un *numerus clausus*. On prend 24 étudiants sur une centaine de dossiers qui nous arrivent de toute la France. Quasiment tous les étudiants ont un emploi avant la fin de la formation.

Philippe MARZOLF

Merci. Pour finir cette table ronde, nous allons passer la parole à Madame la Maire de Montdidier. En plus de l'emploi et de la formation, il y a aussi les modes de gestion. Comment avez-vous réagi à Montdidier par rapport à cela ?

.III Modes de gestion**Catherine QUIGNON-LE TYRANT, Maire de Montdidier**

Montdidier est une petite ville de la Somme en Picardie – c'est encore la France, il me semble – avec 6 500 habitants sur la commune et 12 000 sur le canton. Nous sommes sur une toute petite assiette et nous avons tenté l'expérience il y a à peu près huit ans. Nous avons réfléchi avec la Région et le Département à « comment faire autrement ». L'enjeu de demain est-il de continuer à être un pays sous perfusion, ou être un pays autonome énergétiquement ?

A l'époque... A l'époque... Ecoutez et ensuite, on échangera. Nous sommes partis sur plusieurs projets, dont un projet bois, puis ensuite sur un projet 100 % public éolien. Quatre éoliennes publiques fabriquent de l'énergie, ce qui permet de la revendre et de redistribuer à l'échelle locale le montant total de la rente. Nous ne sommes pas dans le même schéma dans ce cadre-là, puisque nous sommes sur un volume plus conséquent. Malgré tout, il serait aussi intéressant de travailler aussi sur quelles seraient les retombées, et quels seraient les moyens d'accompagnement.

Les 100 % des retombées publiques ont permis à des entreprises de s'installer localement. Ces entreprises ont créé de l'emploi dans de la maintenance électrique, dans la géothermie, dans l'isolation par l'extérieur de nos bâtiments. Si vous écoutiez ce que je vous dis, Madame, vous auriez compris que grâce à nos recettes, nous sommes en capacité de soutenir d'autres actions. C'est ça, l'enjeu. Demain, avons-nous envie ou pas de soutenir notre économie locale ? Avons-nous envie demain d'avoir des gens qui trouvent du travail ici ? C'est le choix que nous avons fait.

En faisant ce choix, nous avons permis à nos artisans qui ne trouvaient pas de travail d'en trouver. C'est quatre éoliennes, chez nous. Ce n'est pas grand-chose, quand éoliennes. Nous avons permis à une entreprise de maintenance qui rayonne au-delà de Montdidier de s'implanter et de créer de l'emploi local.

Vous dites que la géothermie est de l'écologie. Peut-être. Mais je crois au bouquet thermique. Je crois que nous devons être en capacité les uns et les autres, de se demander ce que nous voulons pour demain et quel est le « boulot » que nous offrirons aux autres.

Face aux enjeux locaux, nos agriculteurs ne voulaient pas des éoliennes sur les terres du Santerre. Aujourd'hui, les agriculteurs du Santerre viennent nous voir en nous disant qu'il y a les éoliennes... Peut-être, mais c'est parce que vous êtes pêcheur, Monsieur. Moi, je suis Picarde !

Philippe MARZOLF

S'il vous plaît, attendez ! Je vous donne la parole après !

Catherine QUIGNON-LE TYRANT

Monsieur, moi, les éoliennes, je les ai à côté de chez moi.

Philippe MARZOLF

Laissez-la parler, elle les a chez elle, justement.

Catherine QUIGNON-LE TYRANT

On les a chez nous, les éoliennes ! Aucune enquête publique, aucune contestation !

Tout à l'heure, vous parliez de l'appel d'offres public européen. Nous avons fait un appel d'offres public européen. Lors de ce débat, qu'est-ce que cela a donné ? Les entreprises qui ont répondu se sont engagées à ce que la sous-traitance soit locale. Conclusion, le terrassement, le raccordement électrique, la maintenance ont été faits par des entreprises locales et cela a été réinjecté dans le réseau...

Philippe MARZOLF

Donc, vous avez pu le faire.

Catherine QUIGNON-LE TYRANT

Oui, parce que, quand vous êtes dans un dialogue compétitif européen, il faut négocier et poser la même question à l'ensemble des interlocuteurs qui sont mis en concurrence.

Une clause dit que quel que soit le partenaire qui vous répond, vous devez poser la même question. Après, chaque partenaire sera assujetti à sa réponse.

Aujourd'hui, nous avons une régie municipale d'électricité et une régie municipale d'eau et tout cela fonctionne. Je vous invite à venir voir sur notre territoire comme ça marche. Ce sont des investissements publics. Là, évidemment, on n'est pas sur un investissement public.

Ce qui m'intéresse dans un projet de cette envergure est de se dire : comment va-t-on arriver à négocier ? Parce que l'on ne rentera peut-être pas au capital, les uns ou les autres.

Philippe MARZOLF

Pourquoi pas ? Au Danemark ou en Allemagne, cela existe complètement.

Catherine QUIGNON-LE TYRANT

Comment arrive-t-on à un moment donné à organiser la filière et à la structurer ?

Lorsque nous avons construit la première chaufferie bois il y a sept ans, personne n'y croyait sauf la Région. Aujourd'hui, 300 emplois sont créés. Nous sommes aujourd'hui au démarrage de la filière éolienne. Peut-être demain y aura-t-il d'autres emplois nouveaux ? Il faut arriver à s'adapter. Il faut arriver à convaincre et monter au créneau pour les négociations. Il faut pouvoir amener à la table des personnes qui sont capables d'accompagner sur les mesures.

Un dernier point. Il est quand même judicieux de se poser la question : L'emploi, c'est quoi ? C'est pour qui ? C'est pour quand ? Que voulons-nous faire pour les citoyens qui vivent ici ? Souhaitons-nous leur assurer une pérennité de 10, 15, ou 20 ans et ne plus être dépendants d'autres pays qui sont bien souvent des pays tiers ? Même si je ne fais pas d'hostilité.

Philippe MARZOLF

Merci. Monsieur au fond voulait prendre la parole et l'a beaucoup prise. Est-ce que vous pouvez argumenter, poser votre question ou donner votre avis ? Allez-y, Monsieur, présentez-vous.

René CLAPISSON, patron du Petit Roi

Vous dites que vous avez créé beaucoup d'emplois, mais combien en supprimez-vous en mer ?

Catherine QUIGNON-LE TYRANT

Je n'ai pas parlé que de la mer. Je vous ai dit que nous sommes dans l'agriculture. Attendez, écoutez la réponse ! Vous posez une question, alors je vous réponds, Monsieur. Quand nous avons fait la filière bois, nous avons dit à nos agriculteurs de travailler sur le miscanthus pour qu'ils puissent alimenter des chaufferies bois. A l'époque, le cours du blé était de 100 euros la tonne. Aujourd'hui, le cours du blé s'effondre. Ils sont en train de se dire qu'ils auraient dû prendre le miscanthus.

Je vous invite, en tant que pêcheurs, à travailler sur d'autres alternatives. Il ne faut pas croire que tout est impossible.

Les éoliennes que nous avons (il y en a quatre) sont visitées. On vient regarder notre modèle économique et on essaie de le dupliquer. C'est la réalité, c'est du concret, c'est à 100 kilomètres de chez vous.

René CLAPISSON

Avant d'être marins-pêcheurs, mes parents étaient agriculteurs. Ils ont fait des centrales nucléaires. Ils ont pris des terres qui ont été rasées complètement pour faire des centrales nucléaires. Certaines personnes se sont suicidées, et d'autres se sont pendues pour faire des centrales nucléaires et cela n'a rien donné. Là, c'est exactement la même chose pour les éoliennes.

Maintenant, je suis parti dans la pêche. Il y a eu des suicides à cause de cela et c'est exactement la même chose. C'est pareil. Et là, on supprime des emplois de marins-pêcheurs dans les zones de parcs éoliens. Ce sont des parcs où nous travaillons ! Il y a des poissons et cela donne de l'activité à des milliers de pêcheurs. Et là, vous allez faire des parcs éoliens et tout supprimer ! Moi, avant d'être marin-pêcheur, j'étais fils d'agriculteur et il y a eu des pendus, des suicides, à cause des centrales nucléaires ! Là, il est en train de se passer la même chose pour les éoliennes.

Philippe MARZOLF

D'accord Monsieur. Merci et merci de rendre le micro. Un Monsieur au milieu avait demandé la parole. Il n'y a pas longtemps, vous demandiez la parole.

Monsieur LEVERDIER, Maire d'une commune

Je vais être bref. Je suis Maire d'une commune comme Madame. Je voudrais quand même m'exprimer. Je comprends que vous industrialisiez, Madame, mais pensez aussi qu'il y a des communes où il y a des lieux de vie et où des personnes ont acheté des maisons. Ils ne les ont pas achetées pour avoir des industries en face. C'est mon propos, et vous avez le vôtre.

La différence entre votre propos et le mien est que, de toute façon, il n'y a que deux solutions. Vous mettez des éoliennes, cela ne vous gêne pas, mais moi, ça me gêne. Vous n'en mettez pas, cela ne gêne ni l'un ni l'autre. C'est mon premier propos.

Voici mon deuxième propos. Je reviens rapidement sur les propos de Monsieur Castell, car tout à l'heure, je n'ai pas pu avoir la parole. Il nous dit qu'une pépinière a été faite en Picardie. Peut-il nous dire combien elle a coûté au contribuable, et le nombre d'entreprises qu'il y a dedans ?

Philippe MARZOLF

Il va vous répondre. Vous avez posé une question, il va vous répondre.

Monsieur LEVERDIER

Si vous le permettez, j'ai une autre question.

J'ai aussi entendu dans les propos de l'interlocuteur qu'on part pour 20 ans, mais on refait 20 ans derrière, ce qui fait 40 ans. Qu'allons-nous donner à nos enfants comme paysages ? Avant de faire de l'éolien « à gogo », nous sommes en train de revoir à l'échelon planétaire tout ce qui est énergie renouvelable. L'éolien est-il prioritaire ? C'est ce qu'il faut se dire. L'éolien est-il prioritaire ? L'éolien va-t-il être le seul à gâcher le paysage ?

Ma dernière question est pour Monsieur Dakyo de l'Université du Havre qui a parlé de former des jeunes. Quelle est notre production nationale en énergie renouvelable, hors éoliennes ? Quelle est notre demande ? Faisons-nous du courant pour produire et vendre à l'étranger ? Nous avons déjà deux centrales et des poteaux partout dans notre paysage. Cela suffit. Cela suffit ! Devons-nous gaspiller tout notre littoral avec les inconvénients que cela peut donner aux pêcheurs ? Je dis que cela suffit.

En conclusion, je dirais : Ouvrez le store qui est derrière vous, vous allez pouvoir voir une image de paysage. Cela n'a pas de valeur. Vous avez cinq sens. Si c'était une porcherie, vous diriez que cela pue. Si c'était un « truc » qui fait du bruit, vous vous manifesteriez en disant que cela fait trop de bruit. La vue, il faut en tenir compte aussi dans notre entourage. Voilà mon propos.

Philippe MARZOLF

Merci Monsieur. Je demande un micro devant pour que la CCI puisse répondre, après Madame le Maire de Montdidier. Un micro en tribune, s'il vous plaît, devant.

Catherine QUIGNON-LE TYRANT

Je vais essayer de balayer deux réponses. Monsieur, vous disiez que vous étiez un fils d'agriculteurs et que vous êtes devenu pêcheur. Demain, votre fils exercera peut-être un autre métier que le vôtre.

Concernant les éoliennes, je ne suis pas une « proéolienne à tous crins ». Je suis une « pro énergies renouvelables ». Actuellement, deux éoliennes tournent sur notre commune et couvrent 100 % des besoins de la population. Cela représente 6 500 habitants.

Si nous ne travaillons pas sur la reconversion et l'évolution des métiers de demain, Monsieur, nous n'arriverons pas à enrayer le chômage. C'est un pari pour demain. L'écoconstruction est un pari pour demain. L'éolien est aussi un pari pour demain !

Philippe MARZOLF

Merci, on répond aux questions. Monsieur voulait répondre. Allez-y, au milieu, parlez dans le micro, cela fonctionne.

Thierry CASTELL

Je voudrais simplement répondre à la question posée sur la pépinière d'énergies renouvelables. Cette pépinière a coûté 3,1 millions d'euros. L'ensemble des deux régions, Haute-Normandie et Picardie, et les deux départements Somme et Seine-Maritime ainsi que la Communauté de Communes de Bresle Maritime ont participé à ce financement, sur lequel la Chambre de Commerce Littoral normand picard a investi plus d'un million d'euros.

Maintenant, vous posiez la question de savoir combien d'entreprises et combien d'emplois. Cette pépinière est ouverte depuis octobre. Comme toute entreprise, nous démarrons. Elle accueille deux entreprises, l'un dans l'éolien, et l'autre dans le solaire. Nous avons créé 13 emplois. Nous avons un programme pour accueillir d'autres entreprises. Comme toute chose, c'est une vision d'avenir. Maintenant, nous n'avons pas une vision résidentielle des choses, mais une vision qui est tournée vers l'économie de demain. Nous créons des emplois pour demain. Merci.

Philippe MARZOLF

D'accord. Il y a tellement de gens qui lèvent la main qu'il va falloir que vous posiez vos questions par écrit. Nous ne pourrions pas prendre toutes les questions ce soir. Monsieur, avec le pull rouge, puis Monsieur avec le pull marron. Rapidement, pour que tout le monde puisse s'exprimer aussi.

Xavier GRIOCHE, Fédération Environnement Durable

J'ai plusieurs points. D'abord, je connais Montdidier. Je suis étonné qu'il n'y ait que quatre éoliennes à Montdidier, étant donné que vous êtes une fervente adepte de l'éolien. Vous vous êtes acharnée pour l'avoir. Savez-vous ce qu'est la construction d'éoliennes ailleurs qu'à Montdidier ? Je suis désolé, mais en général, ce sont les entreprises locales qui font le terrassement, le raccordement, etc. Ce n'est pas propre à Montdidier.

Concernant l'éolien et l'emploi, il faut signaler qu'il y a de l'emploi, quel que soit le secteur d'activité. Ce n'est pas le propre de l'éolien. Il faut nuancer un peu, et là où je nuancerai un peu plus, c'est notamment par rapport aux propos de la CCI. Vous avez début mai une réunion avec tous les acteurs de la filière éolienne. Vous étiez relativement enthousiaste par rapport à cela. Je n'y ai pas participé, je suis désolé. Par contre, il y a eu deux articles dans le *Courrier Picard*, dont un qui s'appelle « *Chantage à l'emploi* », et où Enercon, un des grands fabricants allemands d'éoliennes, avait projeté de construire une usine du côté de Compiègne avec 60 emplois à la clé. Aujourd'hui, Enercon dit qu'il ne va pas faire cette usine. Je cite « *le projet d'une usine à Compiègne ne verra sans doute pas le jour* ». Le 7 mai, dans le *Courrier Picard*, Enercon déclare : « *S'il faut aller chercher des éléments en Chine, on ira en Chine* ». Il faudrait peut-être nuancer le fait que des entreprises françaises vont travailler. Il y en aura peut-être un petit peu. Il ne faut pas oublier que c'est un secteur économique où les différents acteurs de l'éolien cherchent avant tout à se faire de l'argent. L'aspect social formation et création d'emplois est anecdotique. C'est de la poudre aux yeux pour essayer de s'accaparer la faveur des élus et des riverains du littoral, etc. En réalité, je crois que c'est beaucoup plus obscur.

Il faut aussi signaler que le chantage à l'emploi – nous l'avons vu avec Enercon très récemment – existe aussi en Angleterre. Il y a eu le cas avec Vestas qui avait racheté une usine en difficulté en Angleterre. Il s'agissait de 1 000 emplois. Quelques mois plus tard, Vestas a fait du chantage à l'emploi parce qu'il voulait que le gouvernement anglais concrétise la commande de plusieurs milliers d'éoliennes. C'est donc du chantage à l'emploi.

Ensuite, toujours par rapport à la réunion du CCI, les différents acteurs ont quand même posé leurs conditions pour sous-traiter, c'est-à-dire : qualité, respects des délais, souplesse, capacité d'innovation. Ces éléments, nous sommes capables de le faire en France. Par contre, ils ont bien précisé qu'au niveau du tarif, nous devons aussi être très compétitifs. Malheureusement, par rapport à d'autres pays européens, nous ne sommes peut-être pas spécialement compétitifs au niveau des tarifs.

C'est un des arguments qui est également clairement mis en avant par les constructeurs d'éoliennes et autres. C'est de cela qu'il faut se méfier.

Philippe MARZOLF

Pouvez-vous conclure, s'il vous plaît, que l'on puisse passer la parole à quelqu'un d'autre ? Vous pouvez faire une contribution écrite avec tous ces arguments. Ce sera plus simple.

Xavier GRIOCHE

Je vais finir, je vais finir. Comme on l'a dit, nous sommes en train de vivre un « basculement » au niveau de l'énergie, ainsi qu'une reconversion de certains emplois. Parler de création de nouveaux emplois, y aura-t-il vraiment création de nouveaux emplois ? Ne faut-il pas plutôt parler de reconversion d'emplois ?

L'industrie pétrolière vit actuellement un « déclin ». Nous avons énormément de compétences au niveau de cette industrie en France. Ces personnes sont tout à fait capables de prendre des emplois dans l'*offshore* éolien, par exemple. Cela ne sera pas spécialement des nouveaux emplois créés, mais plutôt une reconversion.

Philippe MARZOLF

Merci. C'était plutôt un commentaire. Il n'y a pas forcément de réponse à apporter. Si ? Vous voulez répondre, alors prenez un micro. Allez-y. Attendez, il va y avoir une réponse de Monsieur Dakyo.

Brayima DAKYO

Je voudrais faire deux réponses. La première réponse concerne ce qu'a dit Monsieur : nous avons en France très peu d'énergies liées aux énergies renouvelables. Par ce biais-là, il ne croit pas aux emplois qui sont créés. Ce que je vois de là où je suis, en tant qu'enseignant à l'Université, et ayant 24 étudiants par promotion, pour l'instant, ces jeunes ont des emplois qui sont garantis. C'est au moins du concret. Je ne crois pas que l'on puisse faire le lien entre le nombre d'emplois créés et le pourcentage d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique national. C'est un autre débat.

J'en viens justement à ma deuxième réponse, car Monsieur a parlé de proposition « obscure » en termes de formation sur les métiers de demain. Je ne crois pas que vous puissiez dire cela, puisque ce sont des techniques venant de laboratoires de recherche qui montrent qu'il y a des compétences à acquérir. D'ailleurs, cela répond en partie à ce que vous dites quand vous parlez des installateurs « étrangers », même s'ils sont européens par rapport à la France. Ils disent qu'ils veulent délocaliser. La délocalisation pourrait être une attitude compréhensible si les compétences étaient en France. Si la France était en tête de ligne sur ces technologies, elle réagirait peut-être différemment. Il ne faut pas utiliser ce genre d'argument. Je pense que cela ne tient pas.

Philippe MARZOLF

Je vous rappelle qu'il existe un espace de discussion sur Internet sur cet aspect-là. N'hésitez pas à continuer le débat. Monsieur, oui, présentez-vous, comme tout le monde.

Monsieur NEDELEC

On va faire très court, mais je voudrais revenir à une évidence. Je me soucie beaucoup de cette région que j'aime et je voudrais revenir à une évidence très simple. Il me semble qu'en France nous avons un avantage assez reconnu internationalement pour la qualité de nos paysages, pour notre culture et pour l'ensemble de nos traditions. Si nous voulons préserver cet acquis, que nous possédons plus qu'ailleurs dans le Monde, il serait utile de réfléchir à plus longue vue, à toutes les solutions qui nous sont proposées, particulièrement aux signes visuels. Effectivement, tous les sens sont impliqués.

Par rapport à l'emploi et au social, y a-t-il eu des études sérieuses en ligne au niveau national, puis régional sur l'ensemble des filières ? C'est-à-dire le coût qu'elles impliquent sur l'aspect économique, et le nombre d'emplois créés durables que cela peut comporter. Après, on peut peut-être faire l'équation entre ces trois facteurs : ce qui fait venir le monde entier chez nous, ce qui peut nous protéger des erreurs commises ailleurs dans le monde et je pense que la France et son siècle des lumières nous donnent un petit avantage en principe de conscience et de valeurs éclairées, et ensuite, puisque nous sommes dans une crise internationale, le fait de savoir que nous sommes dans une crise grave. Nous ne savons pas encore quel tsunami va nous emporter, et peut-être que vos éoliennes, également. Là-dessus, il faut peut-être se souvenir que nous sommes dans un état de crise important. Les filiales à développer seraient, dans ce cas, les moins coûteuses.

Philippe MARZOLF

Merci. Nous allons prendre encore deux interventions et ensuite, nous allons passer à la présentation de la Compagnie du Vent. Monsieur, puis Madame. Ensuite, il y aura encore un temps d'échange après la présentation de la Compagnie du Vent. Je suis désolé. C'est vous qui faites le débat, ce n'est pas nous.

Guillaume BLAVET, Collectif (*inaudible*)

Le débat est très tendu ce soir. Cela me gêne un peu, mais quand même. Je suis professeur à Dieppe depuis 10 ans. Par an, en moyenne, j'ai un seul élève dont la famille est associée à la pêche. Pourtant, nous sommes dans une agglomération de 55 000 habitants, et le chômage nous « mord la nuque ». On pourra être d'accord avec le Président de la CCI à ce sujet.

Le problème qui se pose aujourd'hui, c'est : quel développement économique pour Dieppe ? Quels développements économiques pour Dieppe au XXI^e siècle ? Nous avons la chance d'avoir ici la Maire de Montdidier qui présente une alternative globale. Si je ne m'abuse, l'eau est publique aussi chez vous, Madame ? N'est-ce pas, Monsieur Lecanu ? Communiste et républicain vous dites ? Ami de l'éolien dans les faits !

Philippe MARZOLF

S'il vous plaît, Monsieur, pas d'attaque directe envers des personnes. S'il vous plaît, pas d'attaque directe ! Monsieur, avez-vous fini de parler ou avez-vous des choses à dire ?

Guillaume BLAVET

Ensuite, au sujet du nucléaire, non, le nucléaire n'assure pas l'indépendance énergétique, Mesdames et Messieurs. Le nucléaire exporte énormément d'énergie. C'est ce que vous avez dit ! Nous avons besoin de moyens d'énergie qui répondent aux besoins réels des populations et des besoins de proximité. Or, là, l'éolien est un moyen adapté.

Ensuite, pour ce qui est de la gêne en mer, excusez-moi, Mesdames et Messieurs les pêcheurs, vous pouvez demander des études complémentaires dans le cadre d'un débat public. C'est ce que nous faisons par rapport à la centrale. Là, tu peux l'obtenir ! Le débat public est un moyen d'information très important qui peut permettre aux associatifs, quel que soit leur point de vue d'obtenir les études que nous n'avons pas obtenues depuis des années. Dans le nucléaire, le tritium te préoccupe aussi. Tu pêches des poissons pleins de tritium. Nous voulons une étude sur le tritium et nous nous saisissons du débat public pour cela. Discutons aussi de ce qui est pêché, avec les poissons pleins de PCB et les poissons pleins de tritium. Nous avons plein de choses à voir ensemble, les « écolos » et les pêcheurs, pour une réforme globale...

Philippe MARZOLF

Laissez finir, Monsieur, laissez finir ! S'il vous plaît ! Monsieur, rendez le micro ou finissez ce que vous voulez dire !

Guillaume BLAVET

En plus, la zone est peut-être sismique et ce n'est pas sûr que les éoliennes tiennent. Donc, on peut discuter sur le substrat marin. Pour cela, il faut s'entendre.

Philippe MARZOLF

Monsieur et après, Madame. Allez-y, s'il vous plaît. Evitez de vous invectiver entre vous, cela ne sert absolument à rien, cela ne fait pas avancer le débat. Si vous voulez discuter, s'il vous plaît, vous allez dehors, car vous gênez les autres personnes.

M. LACROIX, patron pêcheur sur Dieppe

On parle d'emplois, de paysages, mais on ne parle pas des oiseaux migrateurs.

Philippe MARZOLF

C'est à Saint-Valéry-sur-Somme, la semaine prochaine, excusez-moi.

M. LACROIX, patron pêcheur sur Dieppe

On n'est quand même pas loin du parc du Marquenterre. La dame qui est apparemment paysanne et qui parle des éoliennes qui sont plantées dans les champs. Par contre, je n'ai jamais vu une éolienne plantée au milieu des vaches. Pourquoi ? Est-ce que cela peut les perturber ou pas ? Pardon ?

Philippe MARZOLF

Il n'y a pas de vache chez eux.

M. LACROIX, patron pêcheur sur Dieppe

Je vous pose la question, Madame. Comment cela se fait-il qu'une éolienne ne soit pas plantée au milieu d'un champ de vache ? Est-ce que cela peut les perturber ou pas ?

Catherine QUIGNON-LE TYRANT

Chez nous, les éoliennes ne sont pas plantées au milieu des vaches, car ce sont des terres agricoles. Le seul témoignage que je souhaitais vous apporter, c'était de montrer que d'autres schémas sont possibles et qu'ils servent leurs citoyens. C'est l'idéologie que l'on a défendue et que l'on a soutenue. Je vous invite à regarder chez nous. Venez chez nous !

M. LACROIX, patron pêcheur sur Dieppe

Est-ce que quelqu'un a pensé aux oiseaux migrateurs ?

Philippe MARZOLF

Monsieur, la semaine prochaine, à Saint-Valéry-sur-Somme, un ornithologue a étudié toutes les études réalisées par la Compagnie du Vent et va donner son avis. Une dernière intervention, Madame, et ensuite on demandera à la Compagnie du Vent de parler. Ensuite, vous aurez encore du temps pour parler après la présentation de la Compagnie du Vent. Parlez, Madame. Parlez, on ne vous a pas entendue, Madame. Merci de donner votre nom pour le *verbatim*.

Madame DEVI-OUTRET

Je suis Picarde de la Somme. J'ai cultivé pendant quelques années. Lorsqu'il y a une éolienne sur le sol, le promoteur signe avec le cultivateur. Le cultivateur touche une somme tous les ans. En quelque sorte, il touche son fermage, et il continue à cultiver sur son champ ou sur le champ d'un propriétaire qui lui aussi signe avec le promoteur et touche une somme. Tous les deux touchent des sommes, un salaire, qu'ils soient cultivateurs ou propriétaires. En plus, le cultivateur garde son métier.

Cela fait une énorme différence apparemment avec le pêcheur, qui lui pêche dans la mer qui appartient à tout le monde. Apparemment, s'il y a beaucoup d'éoliennes, il ne peut plus pêcher. Il perd son métier, son matériel, et son savoir-faire et il ne peut pas le transmettre à ses enfants qui ne peuvent plus pêcher. Si la zone est interdite et que l'on fait 6 000 éoliennes comme il est prévu actuellement pour la France...

Philippe MARZOLF

Le Préfet maritime a dit que, normalement, le chalut serait interdit sur les parcs éoliens, comme ce qu'ils ont fait pour Velette-sur-Mer. Par contre, le filet et la pêche à la ligne seront possibles. C'est ce qu'il a dit. C'est le Préfet maritime qui a dit cela.

Madame DEVI-OUTRET

Autre chose, l'argent ne fait pas l'homme. Ce qui fait l'homme c'est le métier. Or les députés ont voté le Grenelle 2. C'est nous qui élisons les députés. Les éoliennes vont être payées par EDF-GDF. C'est donc nous qui payons. D'ailleurs, l'électricité va fortement augmenter prochainement. Nous payons aussi beaucoup de choses avec nos impôts. Nous sommes donc directement concernés que l'on soit cultivateur ou non. Voilà quelques points que je voulais préciser.

Philippe MARZOLF

Merci Madame. Je vous passerai la parole tout à l'heure. Merci Messieurs Dames. Pour finir, nous allons demander à la Compagnie du Vent de nous présenter le projet. C'est l'organisation du débat. Ce sont des réunions thématiques. Nous faisons intervenir des experts ou des expériences étrangères. Ensuite, nous débattons sur le projet. Dans les réunions de proximité, on débattera principalement du projet. Si la Compagnie du Vent veut bien se donner la peine de monter et de présenter son projet. Après, on aura encore du temps et on peut rester jusqu'à 22 heures 30 ou 23 heures, si l'on veut. Madame, je vous donnerai la parole en première ligne. Il y a également un Monsieur qui attend depuis longtemps et derrière lui aussi.

Allez-y. C'est comme vous préférez. La technique s'adapte.

Débat sur le projet de la Compagnie du Vent

Pierre LAGANDRE, Directeur Général adjoint

Je suis Directeur général Adjoint de la Compagnie du Vent. A ma gauche, Jean-Mathieu Kolb, Directeur des activités *offshore* et responsable du projet du parc éolien en mer des Deux Côtes et ensuite, Paul Neau du cabinet indépendant Abiès, expert reconnu en énergie éolienne et qui est chargé de coordonner les expertises environnementales pour le projet, et de réaliser l'étude d'impacts sur l'environnement.

La Compagnie du Vent est une société anonyme créée en 1989 pour installer et exploiter la première éolienne raccordée au réseau en France. Elle a été installée à Port-la-Nouvelle dans l'Aude, en 1991. Depuis fin 2007, nous sommes une filiale du Groupe GDF Suez. En presque 20 ans, nous avons installé en France et au Maroc, environ 200 éoliennes. Nous exploitons aujourd'hui en France 15 parcs éoliens qui produisent de l'électricité propre, renouvelable, inépuisable et sans déchets.

Je laisse la parole à Jean Mathieu Kolb pour la présentation du projet.

Philippe MARZOLF

Merci de les écouter. Après, vous aurez le temps de poser des questions et de donner votre avis.

Jean-Mathieu KOLB

Merci. Je vais commencer la présentation en précisant que nous avons répondu au cahier des charges qui nous était demandé, c'est-à-dire parler des emplois, et en particulier de présenter une étude que nous avons faite.

Beaucoup de sujets ont été abordés ce soir sur le paysage, sur la pêche. Une réunion thématique s'est tenue la semaine dernière sur la pêche, où des experts étaient là pour pouvoir échanger avec les pêcheurs. Un pêcheur étranger était là pour témoigner de la manière dont cela se passe là-bas. Je pense que l'importance est là.

S'il faut vous fournir encore d'autres études scientifiques, nous le ferons avec plaisir. Là, il s'agissait d'un Danois, en l'occurrence, mais nous pourrions aller dans la Tamise qui est juste en face de la Manche pour aborder ces sujets-là.

Je vais maintenant m'intéresser aux emplois. Beaucoup de questions ont été posées à ce sujet-là. Nous nous posons aussi des questions et nous voulions préciser les choses et nous avons demandé à un bureau d'études indépendant d'aller voir ce qu'il s'est passé à l'étranger sur des projets équivalents en termes d'emplois créés, induits, de compétences, de domaine de compétences et de mettre cela en parallèle avec les industriels que nous avons en France. Nous avons demandé à ces industriels s'ils étaient capables de le faire, et si oui, comment, sous quelles conditions, et en combien de temps.

En premier lieu, dans le monde, l'éolien est une industrie qui progresse d'année en année, avec plus de 30 % de progression en 2009, malgré le contexte de crise. C'est peu courant, et même très rare vis-à-vis des industries. Aujourd'hui, plus 500 000 personnes travaillent dans cette industrie dans le monde entier. Il est prévu que les capacités mondiales continuent à progresser d'année en année.

Contrairement à ce que nous pouvons entendre, on remarque que les pays qui ont bénéficié le plus des emplois sont des pays plus industriels que consommateurs. Ces pays ont des savoir-faire et des compétences industrielles. C'est le cas de la France en particulier. C'est ce qui nous différencie de nos voisins britanniques, dans le domaine de l'*offshore* éolien en particulier, par exemple. Néanmoins, ces pays producteurs et industriels ont réussi à produire trois à cinq fois plus d'emplois dans ce secteur éolien que nous, pour le moment. On reviendra sur le pourquoi.

Le retard français peut-il être rattrapé ? C'est une grande question.

Oui, si on crée les conditions d'une dynamique industrielle, c'est-à-dire si l'on donne la visibilité industrielle aux acteurs qui ont déjà des compétences et des savoir-faire, on a en parlé aujourd'hui.

L'éolien en mer est un domaine plus technique et plus spécifique. Nous avons là aussi un savoir-faire. Nous avons une grande industrie du maritime. On ne le dit pas assez souvent en France avec des champions dans le parapétrolier, dans le maritime, dans le génie civil, dans le génie maritime. Outre nos compétences, nous n'allons pas en mer avec un acteur d'un pays qui propose du matériel dont nous ne sommes pas sûrs de la fiabilité. En mer, les pêcheurs le savent aussi bien que moi,

quand quelque chose va mal, cela va mal. C'est le lot de ce milieu que certains considèrent comme hostile.

L'éolien en mer est une première étape d'une grande aventure que l'on appelle les énergies marines qui visent à exploiter la mer, et qui récoltent *grosso modo* 70 % de l'énergie du soleil que nous recevons chaque année. Il s'agit de l'énergie marine la plus mature, et la seule que nous pouvons développer pour le moment de manière industrielle.

Les industriels que nos experts ont contactés ont dit qu'ils étaient prêts, mais qu'il leur fallait une visibilité et un projet structurant, fédérateur pour pouvoir lancer leurs investissements.

Le schéma présenté par Monsieur Castell de la CCI et du Littoral Normand-Picard est issu de la synthèse de notre étude qui est disponible sur Internet. Cette étude a été réalisée par le cabinet d'études. Oui, nous avons les compétences. La chaîne de valeurs, c'est tous les domaines, toutes les compétences qui interviennent durant toute la vie du projet éolien, que ce soit dans les études préalables (je n'ai cité que les géotechniciens, mais il y en a d'autres) ou dans les constructeurs de matériel.

Il y a 6 000 composants dans une éolienne, alors qu'il n'y en a que 2 000 dans une voiture. Sur les 10 principaux composants d'une éolienne, quatre à cinq industriels sont référencés au niveau mondial. Par exemple, Leroy-Somer est un des premiers fournisseurs de génératrices. Schneider Electric fournit des transformateurs, des câbles et du matériel électrique. Nous avons des constructeurs d'éoliennes en France, mais nous ne le disons pas suffisamment que ce soit à Fos, en Bourgogne ou en Bretagne. Le cabinet pourra préciser. Nous avons aussi des grands fournisseurs de pales. EADS prépare la construction d'une usine de pales à Bordeaux. Roulix à Fontaine, dont on ne parle pas assez souvent, est le premier fournisseur de roulements à billes qui rentrent dans la construction des éoliennes. Nous avons aussi identifié des constructeurs susceptibles de construire des fondations *offshores*, que ce soit STX à Saint-Nazaire, Eiffage, etc. Nous avons identifié des personnes capables d'installer des éoliennes et des éléments qui composent un parc éolien, comme des fabricants de câbles, plus ou moins connus, dont Silecable dont l'usine en France a fourni une partie des câbles qui ont équipé le premier parc éolien allemand en mer. C'est à préciser quand même. On a des gens qui savent poser des câbles, comme LD Travaux Océan. J'ai mis Siemens, mais sachez qu'ils ont une usine en France à Grenoble qui fabrique des transformateurs électriques et qu'ils ont déjà équipés des parcs en Europe.

Voilà des exemples de savoir-faire que nous avons chez nous en France. Nous avons également confié cette étude au cabinet Price. Nous vous l'avons dit précédemment : une éolienne est un ensemble de composants multiples. En France, nous avons des personnes qui fournissent des composants pour l'industrie dans le monde entier. On a cherché à faire le calcul, si l'on fait le bilan entre ce que l'on exporte et qui part dans le monde entier, et ce que nous apportons lorsque nous faisons venir l'assemblage de l'éolienne. A-t-on une balance commerciale négative comme on l'entend souvent ? Les premiers résultats nous montrent que non, puisque l'on arrive à plus de 300 millions d'euros en considérant juste la nacelle. C'est un chiffre indicatif avec une étude à préciser. Mais on le fera avec plaisir.

J'en arrive maintenant au projet des Deux Côtes. Là aussi, c'est une soixantaine d'industriels qui ont été contactés. Nous leur avons demandé si ce projet leur paraissait intéressant pour se lancer. La réponse a été oui. Ce projet est susceptible de contribuer au développement de la filière parce qu'il a une taille qui offre une enveloppe, et donc une visibilité suffisante par ces personnes qui ont déjà des plans clairement établis pour construire des usines pour lancer et justifier le financement auprès des banques. Vous savez qu'il faut aller voir ces gens pour obtenir des emprunts pour lancer la

filière. Rappelons aussi, car cela n'a pas été assez dit ce soir que ce projet participerait à son échelle à environ 12 % des objectifs que notre pays s'est fixés en matière d'éoliennes en mer à l'horizon 2020. Cette zone se situe au large de deux régions qui ont de véritables compétences. J'ai mis d'abord la Picardie. Cela a été dit auparavant. La Somme est le premier département éolien de France à l'heure actuelle. En Picardie, des personnes travaillent dans l'éolien. Il y a des gens en amont. Scott Bader à côté d'Amiens fournit des résines que nous retrouvons dans les pales d'éoliennes. Carbone Lorraine fabrique des éléments que nous retrouvons dans les nacelles d'éolienne. Des constructeurs ont des centres de maintenance dans le Nord du côté de Doullens. Vous avez Alstom, Nordex, Enercon. Enercon va construire son usine de mâts. Je peux le confirmer parce que je n'ai pas la même information. J'ai entendu dire qu'un technicien de maintenance d'éolienne d'Enercon était présent dans la salle. Je ne sais pas s'il peut confirmer que la construction de l'usine est toujours prévue. Vous ne savez pas, mais ce sont les informations que j'ai et elles sont de dernière main, donc je n'ai vraiment pas peur de les assumer.

Nous avons aussi des gens qui travaillent dans le levage d'éoliennes, dans la manutention et la logistique. Voilà le gisement des compétences ; il faut le dire. Je sais que l'on est en Haute-Normandie, mais je souhaitais parler de la Picardie, car souvent, des questions nous sont posées à ce sujet-là. La Picardie s'appuie sur des pôles de compétitivité, ce que l'on appelle des « systèmes productifs locaux ». Ce sont des groupements d'entreprises qui interviennent dans un domaine assez proche, et nous retrouvons des personnes appartenant à des domaines proches des besoins de l'industrie éolienne, que ce soit la mécanique ou la maintenance. Il y a aussi la pépinière d'entreprise qui nous a été présentée auparavant avec la journée qui a été récemment organisée, le 4 mai, en vue de mettre en relation les constructeurs et tous les industriels qui peuvent être trouvés localement.

La Haute-Normandie a aussi des compétences industrielles, évidemment, mais aussi des ports. N'oublions pas que les ports sont le lien entre la terre et la mer. Même si l'on ambitionne d'aller en mer, si l'on nous autorise à faire ce projet, si l'on décide de le faire, nous n'en restons pas moins des terriens. Nous avons besoin du port qui fait ce lien entre nous et le milieu maritime. Certains ports sont bien placés, puisqu'ils sont juste devant le projet. Ils sont proches. C'est bien connu, le temps c'est de l'argent, *a fortiori* en mer. Ils sont bien placés pour devenir des bases arrière pour l'assemblage des éoliennes. Nous sommes aujourd'hui dans un port qui a déjà une véritable expérience dans le déchargement et la logistique d'éoliennes. Le trafic ne cesse de progresser comme nous le voyons sur le graphique. C'est assez significatif. 7 000 tonnes d'éléments d'éoliennes ont été débarquées l'année dernière. La progression est exponentielle. Ces différents ports avec Le Havre ont vocation à devenir si tout cela se lance un véritable pôle industriel dédié à l'éolien *offshore*. Pour nous, ces ports ne sont pas du tout concurrents, mais complémentaires parce qu'ils ont des tailles différentes, des spécificités différentes, et des particularités.

A Dieppe et au Tréport, on s'y est particulièrement intéressé. Ce sont des emplois qui seraient très majoritairement en zone portuaire. On ne pourra pas tout faire en même temps, mais on peut envisager d'accueillir des activités de fabrication à Dieppe. Il y a aussi des activités d'assemblage et d'installation en mer. Là aussi, la proximité du port est vraiment essentielle et intéressante. Bien sûr, il y a une activité plus pérenne de maintenance et d'exploitation derrière.

J'ai mis ce petit tableau à côté parce que beaucoup de questions étaient posées quant au projet du Tréport. Ce projet est un projet nouveau. Souvent, nous allons à l'étranger pour voir ce qu'il s'est passé. En l'occurrence, nous avons trouvé des ports en Grande-Bretagne, pas si loin d'ici, de tailles comparables à celui du Tréport qui ont su tirer leur épingle du jeu dans le cadre de projet comme

celui-ci, parce qu'ils étaient les plus proches des éoliennes. En l'occurrence, le Tréport serait le port le plus près des éoliennes le plus au nord de notre projet.

Que peut-on faire au Tréport ? On peut faire de l'entretien léger avec les navettes qui ne passeraient pas autour des 15-20 mètres. Il y a deux choses dans la maintenance : le correctif (réparer une panne dont on ne sait pas quand elle aura lieu, par définition) et le préventif. Le préventif est une sorte de révision qui est faite régulièrement pour changer les éléments, les huiles, les roulements, etc. Ces éléments sont recyclés. Je peux vous assurer que l'on a des procédures à ce niveau. Nous sommes certifiés pour cela. Ces activités préventives sont prévues six mois à l'avance. On peut très bien caler les horaires sur les marées ou les choses comme cela, si tant est que nous soyons accueillis au Tréport.

Le Tréport peut aussi servir de base de ravitaillement. Un projet éolien en mer, c'est beaucoup de personnes qui viennent travailler sur un chantier. Ces gens-là passent presque tout leur temps en mer, puisque les moyens nautiques, les barges sont utilisées 24 heures sur 24. Il faut donc les ramener à terre pour les nourrir et les loger. Cela a été dit aussi. Il y a les équipages et le stockage de vedettes.

La maintenance d'éoliennes en mer commence à peine à se mettre en place. Tout est à faire. Il s'agit de métiers dont nous avons besoin. Ils sont tout à fait nouveaux, mais pour autant, les compétences existent localement. Nous n'avons pas besoin de grands ingénieurs ou autres ; nous avons majoritairement besoin d'électrotechniciens, d'électromécaniciens, d'ingénieurs en électricité, de pilotes maritimes, pour coordonner tout cela. Nous avons ces compétences localement. Nous l'avons vu ce soir avec d'autres exemples.

Des personnes réfléchissent à mettre en place une unité de maintenance pour former les jeunes, et mettre en place les emplois de demain. La création d'une formation de technicien de maintenance est en cours en Picardie dans la Somme avec la volonté d'y faire un véritable pôle interrégional, voire même se diversifier dans l'*offshore*. Des formations du même genre se mettent en place à Charleville-Mézières. Avoir l'*offshore* est le moyen d'avoir une plus-value par rapport à ces autres formations.

La Haute-Normandie se positionne sur l'offre de formation pour la pose d'éoliennes en mer avec des simulateurs dans le cadre de l'école de marine marchande. Nous avons rencontré des industriels, mais nous n'avons pas tenu compte de ces chiffres pour le moment, parce que cela ne nous semble pas encore assez « mûr ».

Deux ou trois industriels en France réfléchissent à la construction de bateaux pour faire la pose d'éoliennes. Ils ont des projets concrets sur ce sujet. Les plans d'investissement sont prêts à démarrer. Si nous avons des bateaux en France avec des bateaux construits par des Français, à quand les bateaux de pose d'éolienne en mer avec des équipages français ? C'est une question dont la réponse n'est pas totalement définitive, mais qui penche plutôt du côté positif.

Nous arrivons maintenant aux estimations des emplois que nous avons fait faire par le cabinet.

Encore une fois, cela a été une estimation de terrain, c'est-à-dire prendre contact avec les personnes qui sont déjà intervenues sur des projets équivalents. Nous avons entendu le chiffre de 20 emplois avant. Effectivement, on ne le voit pas, parce que c'est un peu la partie émergée de l'iceberg ici, mais nous avons énormément d'experts qui travaillent pour nous, pour des études techniques, environnementales.

On nous a posé des questions sur les oiseaux migrateurs auparavant. Nous avons fait suivre les oiseaux migrateurs par des experts locaux pendant plus de deux ans avec des radars, des avions, des bateaux, etc. Nous n'avons pas fait que cela, nous n'avons pas regardé que les oiseaux, mais nous avons fait ce travail. Tous ces experts, nous n'avons pas besoin de les chercher à l'étranger, nous les trouvons localement. Pour prendre cet exemple, vous avez d'excellents experts dans l'ornithologie pas loin d'ici.

Si l'on parle d'emploi direct local, nous nous sommes intéressés dans un périmètre de 200 kilomètres par rapport à la zone du projet. Nous avons identifié des débouchés dans la fabrication des éléments. Quels sont-ils ? J'en avais déjà parlé lors de la réunion d'ouverture, mais nous avons déjà trois industriels français qui construisent déjà des mâts pour l'éolien terrestre. Ils se sont dits intéressés pour venir s'installer au plus près des projets, en bord de Manche avec 300 emplois à la clé pour construire des éoliennes qui iront sur les mâtines *offshores* et même exporter en Grande-Bretagne.

Pour la fondation, nous avons aussi des possibilités. Nous avons différencié entre le gravitaire que nous ferions localement et le monocube dont on ferait venir des éléments. Une partie de ces éléments-là serait soudée localement sur le port. Il y a de la manutention, de la logistique.

Pour l'installation, elle serait faite pour l'instant par des étrangers. Le bateau de pose, je l'ai dit, ce ne sont pas des Français. Cela n'empêche pas que des industriels y réfléchissent. Nous nous sommes intéressés à savoir ce que nous pourrions faire dans le cadre d'installation et de raccordement. Des personnes posent des câbles, en construisent. Ils sont français. Ils ont des bateaux, et ils le font en France, à l'étranger. Nous pourrions détailler les chiffres ensuite et nous serons très satisfaits de le faire devant vous.

Concernant l'exploitation et la maintenance, nous sommes sur un chiffre de 50 emplois. J'ai entendu une question auparavant. Un peu plus de 40 emplois qui sont à la mer, c'est-à-dire les équipes plus les pilotes qui font les allers-retours. Cinq ou six administratifs sont autour pour coordonner toutes ces personnes.

J'ai parlé des emplois directs. Cela a été dit par le port d'Esbjerg, mais il y a aussi les emplois indirects qui sont importants. Il faut nourrir et loger les personnes qui viennent travailler. Il leur faut des commerces de proximité. Nous avons donc demandé au cabinet d'études, en nous basant sur des ratios qui sont reconnus et estimés le nombre d'emplois indirects mobilisés ou créés. Ces emplois sont de l'ordre de 1 000 à 1 100 pour toute la construction et la fabrication, et 105 emplois pour la maintenance.

Je passe parce qu'on me le demande, mais on y reviendra avec plaisir. Je finis. Concernant ce que l'on propose de faire pour privilégier les compétences et les savoir-faire locaux, je peux laisser ces *slides* en font et on réagira par-dessus.

Philippe MARZOLF

Merci. Il y avait une question, Madame. S'il vous plaît, un micro devant. Il faut aussi écouter les arguments des autres personnes.

Catherine CASTEJON

Je reviens pour dire ce que j'ai à dire, et ensuite, je vais m'en aller. Nous ne jouons pas dans la même cour avec vous, Messieurs. Je ne mets pas en doute vos capacités. Tout à l'heure, j'entendais une personne s'exprimer en disant qu'il aimait sa côte, qu'il avait du plaisir à se promener. On a entendu ces mots-là. Vous, vous nous parlez d'argent, de « fric », de rentabilité...

Philippe MARZOLF

D'emplois aussi, quand même, un peu.

Catherine CASTEJON

Oh ! C'est un leurre, l'emploi. Je voulais quand même intervenir avant de partir.

Il est très facile d'aller sur Internet et de cliquer sur « éoliennes danger ». Je vous invite tous à aller voir. Vous ne nous parlez pas des côtés négatifs des éoliennes. Vous ne nous parlez pas de celles qui s'effondrent, de celles qui prennent feu, des pales qui s'envolent, des personnes qui en tombent, des accidents des gens qui y travaillent ! Les ondes électromagnétiques qu'elles diffusent rendent malade. Est-ce que vous permettez ? Est-ce que vous permettez ? Vous ne vous rendez pas compte.

Philippe MARZOLF

Je vous donnerai la parole tout à l'heure, Monsieur, attendez.

Catherine CASTEJON

Je me suis renseignée vraiment de très près en ce qui concerne la santé, puisque c'est mon métier. Je m'intéresse de très près à la santé des hommes, puisque c'est ce que je fais au quotidien. Les éoliennes ne sont pas du tout bonnes pour la santé. Elles ne sont pas écologiques. Cela envoie des ondes électromagnétiques. Je peux vous dire que les gens sont malades.

Sur ces sites, vous allez voir que les médecins tirent la sonnette d'alarme. Je vous renvoie à un livre extrêmement intéressant de Jean-Louis Butré. Il est président de la Fédération de l'environnement durable... Ce n'est pas la peine de lire, Monsieur. Rigolez, ce n'est pas grave. Il est également président de deux associations : Vent du Bocage et Vent de liberté en Haute-Vienne. Il vous explique exactement tous les inconvénients des éoliennes. Si c'est ce que vous voulez faire, c'est très bien. Seulement, je suis contre, complètement contre. La bataille va être dure. Je me demande si c'est vraiment la peine de venir ici, et si les dés ne sont déjà pas jetés. Est-ce que cela sert vraiment ? Je pense que tout est déjà prêt et organisé. Il y a 800 000 euros en jeu. Que voulez-vous que nous fassions ? Nous sommes dans le plaisir de notre côte, dans l'amour de notre région. Nous y avons vécu et habité. Les pêcheurs veulent vivre de leur métier, et vous arrivez en nous imposant des choses qui vont détruire notre paysage. Je ne mets pas en doute vos capacités qui sont extraordinaires. Vous avez fait des études. Vous êtes des ingénieurs, c'est formidable. J'aurai aimé que ces capacités soient mises au service d'une énergie renouvelable écologique, et qui ne va pas perturber toute notre région. C'est tout ce que j'ai à vous dire.

Philippe MARZOLF

Je vous rappelle que d'après ce que l'on connaît, l'éolien en mer se situe sur le domaine maritime public. Il appartiendra donc à l'Etat de donner les autorisations nécessaires pour permettre ces installations. C'est l'Etat qui a donné comme objectif 6 000 mégawatts, etc.

Monsieur, là-bas, voulez-vous intervenir ? C'est dommage, parce que vous n'écoutez pas les arguments.

Julien DUMOUCHEL

J'habite à Dieppe depuis ma naissance. J'ai d'ailleurs habité près de la centrale de Penly qui me choque beaucoup plus qu'une éolienne au large. En ce qui concerne la stérilité, j'ai un collègue ici qui a trois enfants, et un autre ici qui va bientôt être papa de son deuxième enfant. En ce qui concerne les emplois, je travaille pour la société Enercon. Je travaille pour la société Enercon qui est une société allemande. Je suis Français. J'habite en France. Je travaille en France pour une société étrangère. Je voulais juste apporter une petite réponse par rapport aux éoliennes qui peuvent s'effondrer. Cela ne sera jamais un carnage comme Tchernobyl.

Philippe MARZOLF

Merci. J'ai Madame qui demandait la parole depuis longtemps. Ensuite, c'est Monsieur.

Michelle ERNIS

J'interviens en tant que citoyenne. Depuis le début de la réunion, j'ai un goût amer dans la bouche, un sacré goût amer. Je voudrais vous dire ma contradiction. Je le pose comme cela. Je suis à la fois pour les énergies durables renouvelables. Je pense qu'on doit chercher et innover. Si on ne change pas un jour, on ne commencera jamais. Dans le même temps, quand je les entends à la tribune parler de l'emploi. Il serait intéressant de comptabiliser le mot emploi au cours de cette séance.

Il ne s'agit pas de l'emploi. A un moment donné, au nom du paysage énergétique qui est en train de changer, un certain nombre de capitalistes ont décidé de faire du capitalisme vert. Dans ce cas-là, ça passe ou ça casse. Madame, cela ne se voit pas sur moi, mais je suis d'origine de l'Est. Je le revendique. Les Français, ce sont gens qui sont là, qui y vivent et ainsi de suite. Je trouve qu'à un moment donné, effectivement, on doit être pour l'emploi de tous.

Oui, il faut chercher pour les énergies renouvelables. Oui, il faut effectivement avoir des éoliennes. Le problème est de savoir où les placer avec l'accord de la population et par qui c'est géré. La Maire qui était à la tribune tout à l'heure a bien dit : « *dans le cadre d'une régie directe* ». Je suis à Saint-Etienne-du-Rouvray, et nous avons une régie de l'eau, une régie directe des cantines municipales. Nous avons maintenant une chaufferie à bois. Dans ce cadre-là, cela a été décidé collectivement. Ce n'est pas du privé qui va faire des bénéfices pour le privé. A un moment donné, pourquoi ai-je un goût amer ? Parce que je ne voudrais pas de cette réunion qu'il y ait les « pros » et les « antis ». Je vous l'explique tel que je le ressens. Je vais dire un gros mot, mais à un moment donné, on se fait « entuber » par eux. Là, le problème est, comment avancer sur la question des éoliennes. Par exemple, si nous ne définissons pas des énergies écologiques, c'est le *lobbying* nucléaire qui essaie de concurrencer les éoliennes qui aujourd'hui marquent le pas.

L'intervenant précédent parlait des accidents par rapport aux éoliennes. La liste, par rapport au nucléaire, est sacrément moins importante. Evidemment, ce n'est pas une pale que l'on voit voler. Mais Tchernobyl est là pour nous rappeler ce qu'il s'est passé.

A un moment donné, discutons ensemble par rapport aux problèmes. Je termine juste sur un point. C'est l'Etat qui va décider. Je me permettrais de dire qu'actuellement, l'Etat s'attaque aux petits pêcheurs, aux petits agriculteurs et aux ouvriers pour pouvoir en mettre dans la poche des grands. Donc, discutons ensemble, mais pas avec ceux-là !

Philippe MARZOLF

Merci Madame. Monsieur devant. Un micro, s'il vous plaît. Il faut tout le temps qu'il y ait un micro dans l'allée centrale. Après, Monsieur a redemandé la parole.

Yves BOINET, membre de la Commission CCI Normand-Picard, Abbeville

Je ne suis pas amer, mais cela fait quand même le troisième débat que je suis avec grande attention. Je suis quand même un peu surpris. Je pense réellement que nous sommes en train de rater quelque chose d'exceptionnel, en ce sens que nous ne mettrons jamais d'accord les proéoliens et les antiéoliens. Pourquoi ? Parce que ce problème dépasse même les clivages politiques. On ressent cela un peu dans sa chair, quand on est né dans le secteur. Mes parents sont nés à Dieppe. J'ai fait ma carrière à Eu et à Ault, donc face à la mer. J'ai du mal à imaginer un front de mer qui part de Saint-Valéry-sur-Somme et qui va s'étaler jusqu'à Saint-Valéry-en-Caux, voire au-delà, truffé de machines industrielles dans la mer. Je ne veux pas tomber dans l'« idyllisme » ou dans des « trucs » poétiques, mais nous devons respecter la mer. La mer est à tout le monde. Madame, attendez, vous apportez aussi un peu d'eau à notre moulin en ce sens que notre côte a déjà assez donné. Nous avons trois centrales nucléaires. Je crois que l'on pourrait éventuellement aller installer les éoliennes ailleurs. Ce ne serait peut-être pas plus mal non plus. Il ne faut pas que ce soit toujours les mêmes qui récoltent tous les désagréments. Je crois qu'il en faut pour tout le monde, c'est clair.

Il faut bien sûr réfléchir sur les énergies renouvelables. On nous propose des projets gigantesques. On a cité la Somme et quelque part, je suis un peu catastrophé, car la Somme arrive en premier au niveau terrien en installation d'éoliennes. En prenant votre voiture, vous verrez que, bientôt, on ne pourra plus faire une photo sans éolienne dans le département de la Somme. Il faut être équitable. Il en faut un peu pour tout le monde. L'ensemble des citoyens français doit faire un effort. Voilà ce que je voulais dire ce soir.

Philippe MARZOLF

Merci. Une réaction de Monsieur Neau.

Paul NEAU

Tout à l'heure, il a été fait référence à l'énergie éolienne en tant qu'énergie renouvelable écologique. Ce que je dirais par rapport aux différents critères environnementaux, c'est que l'énergie éolienne n'émet pas de gaz carbonique. C'est une évidence. Cela a été démontré par RTE. Elle ne produit pas de déchet, autre élément important. Elle est aussi inépuisable. Donc, elle correspond globalement à la définition d'énergie renouvelable.

Aujourd'hui, la politique énergétique est de diversifier les sources d'énergie. Donc, on les diversifie de manière générale et on les diversifie aussi dans les énergies renouvelables. L'objectif, c'est aussi de développer le solaire, la biomasse. Aujourd'hui, le moyen le moins coûteux de produire de l'électricité de manière renouvelable, c'est l'éolien. Pour cela, nous développons de manière conséquente l'éolien, à la fois sur terre et sur mer. Je réponds à la question.

Le deuxième aspect de la question concerne la santé. Concernant des aspects purement électriques, nous sommes sur du 20 000 volts. C'est la tension courante que l'on a partout ici en ville, à Dieppe. C'est une tension courante qui ne génère pas de danger particulier. C'est quelque chose d'on ne peut plus courant, et il n'y a aucun danger particulier lié au fonctionnement des éoliennes pour ce qui concerne les riverains.

Lucien LECANU

Je trouve que ce débat n'apporte aucune réponse aux préoccupations des gens du territoire. Nous avons un débat sur le projet des Deux Côtes. Je l'ai dit tout à l'heure. Nous avons des affirmations générales sans preuve. Les personnes invitées aux tables rondes ont un parti pris pour le projet éolien. Pour avoir un débat correct, il aurait fallu avoir des personnes avec une diversité d'opinions. Cela n'est pas le cas. C'est le troisième débat auquel j'assiste. Je respecte votre fonction...

Philippe MARZOLF

Non, vous la critiquez, il faut savoir !

Lucien LECANU

Je le dis, il y a un cadre et ce n'est pas vous qui avez institué ce cadre de débat. Simplement, c'est la Compagnie du Vent qui dirige le débat...

Philippe MARZOLF

Pas du tout. C'est nous qui décidons. Il faut que cela soit complètement clair. C'est la Commission particulière, et non la Compagnie du Vent, qui décide des intervenants.

Lucien LECANU

Alors, c'est vraiment le fait du hasard. Je n'ai pas encore entendu une personne apporter des interrogations, si ce n'est l'opinion d'un hauturier la semaine dernière au Tréport concernant les risques pour la navigation maritime. Il ne faudrait pas penser qu'il y a ceux qui savent et qui doivent décider pour les autres, et ceux qui seraient « ignares » parce qu'ils seraient opposés à toute modernité. La plupart des personnes sont d'accord pour le développement durable et les énergies renouvelables. Je reviens sur ce qui a été dit par rapport à la finalité, parce que la Compagnie du Vent n'est pas une société philanthropique. Je rappelle qu'elle a été rachetée par GDF Suez il y a quelques années. De combien de millions était votre chiffre d'affaires, et combien aviez-vous d'employés auparavant ? Je l'ai lu dans la Presse.

Pierre LAGANDRE

Je peux répondre. Nous sommes aujourd'hui 130 salariés pour un chiffre d'affaires de 25 à 26 millions d'euros. Lorsque je suis arrivé dans la société il y a 15 ans, nous étions quatre.

Lucien LECANU

Quel est le chiffre de rachat de votre compagnie par Suez ? Je l'ai lu dans la presse spécialisée.

Pierre LAGANDRE

Il n'y a pas eu de chiffre de rachat. La société GDF Suez a racheté les parts de l'actionnaire précédent qui s'appelait Actiona Energia.

Lucien LECANU

J'ai vu un chiffre dans la presse que je ne m'autoriserais pas à dire là, qui montre bien que pour GDF Suez, c'est juteux. Vous avez un carnet de commandes...

Pierre LAGANDRE

Ce n'est pas juteux, cela montre que l'énergie éolienne est une énergie d'avenir.

Lucien LECANU

Si ces sociétés avaient des sentiments philanthropiques, cela se verrait et cela se saurait. C'est un point de vue.

Pierre LAGANDRE

Notre métier est d'entreprendre, de prendre des risques et de développer des projets. Il est normal d'atteindre un équilibre financier. On ne peut pas nous reprocher cela.

Lucien LECANU

Concernant les emplois, encore une fois, on n'a pas répondu aux préoccupations sur le solde positif et négatif. Vous avez parlé effectivement des emplois que vous projetiez dans un rayon de 200 kilomètres. Ici, les emplois qui vont être déstabilisés, dépréciés et supprimés se trouvent sur 25 kilomètres de côtes. Ce n'est pas pareil, vous comprenez. Vous avez à faire à des gens qui sont là et qui sont concernés. C'est là que le courant ne passera jamais, si je peux faire un mauvais jeu de mots. Il faut le prendre en compte. Aujourd'hui, vous avez annoncé des choses sur les ports et j'ai parlé dans ma première intervention des caractéristiques des ports concernés, comme Dieppe et le Tréport. Une des personnes présente ce soir que j'avais identifiée comme un des Directeurs du port du Havre – je m'excuse si je me suis trompé - a bien plaidé la cause du port maritime du Havre. La réunion qui a eu lieu à la CCI du Havre il y a maintenant un mois a bien défini qu'elle serait la place du Havre. Cela a été un argument électoral il y a quelques semaines à Dieppe pour dire que

développer l'éolien pouvait être un projet alternatif à d'autres projets. Mais, aujourd'hui, les choses retombent. Il faut que l'on dise la vérité aux gens.

Philippe MARZOLF

Merci. S'il n'y a pas de chiffres assez précis, c'est parce que l'on ne les connaît peut-être pas. Pour l'instant, seules des études peuvent apporter des choses.

Jean-Mathieu KOLB

Je tenais simplement à répondre à Monsieur. Pour nous, des réunions comme celle-là sont aussi frustrantes. La thématique est l'emploi, la formation. Nous avons fait notre présentation sur ces sujets. D'autres questions et d'autres problématiques ont été abordées. Il y a d'autres réunions avec des thématiques. C'est le jeu. Nous respectons le jeu du débat. Nous ne définissons pas les règles. Une Commission est là pour le faire. On suit.

Je vais vous répondre quant aux capacités effectives de Dieppe. Toutes mes équipes techniques sont récemment passées sur le terrain pour faire une réunion avec des personnes du port de Dieppe. Je ne vous ai pas vu. Ils ont travaillé ensemble sur ce qu'il est possible de faire, d'envisager. Je serais très content qu'on en discute en face à face, de vive voix, avec mes experts techniques. On sera très heureux.

Quant à la concurrence qu'il peut y avoir entre ports, les ports ont des tailles différentes. Ils ont tous des avantages et des inconvénients. Pour nous, ce n'est pas de concurrence, mais de la complémentarité. Il n'y a pas les mêmes besoins. Différents types de travaux, différents types de compétences dont nous avons besoin peuvent trouver leur place dans les différents ports du secteur. Chacun peut tirer son épingle du jeu.

Quant à la définition et la précision des emplois, j'ai vu des gens en fond de salle qui sont partis. Je ne sais pas s'ils avaient des questions à poser. En tout cas, ce que je n'ai pas pu présenter est là et c'est en place. Nous sommes à votre disposition pour en parler. De la même manière, si vous voulez des précisions sur les compétences, les métiers et les formations, etc., nous sommes là encore à la disposition des forces économiques locales pour en parler.

Philippe MARZOLF

Monsieur, puis Monsieur derrière qui voulait intervenir depuis longtemps. Les gens de la FED, vous n'allez pas pouvoir intervenir les uns derrière les autres, excusez-moi.

Monsieur GRIOCHE, Fédération Environnement Durable

Je vais parler de l'emploi, car parfois on dérive.

Philippe MARZOLF

C'est un débat public, les gens parlent de ce qu'ils ont envie. On ne peut pas les canaliser sur un sujet uniquement.

Yves GRIOCHE

Voilà ce qu'il se passe : Fruges dans le Pas-de-Calais possède 70 éoliennes, correspondant à environ la moitié du parc qu'il pourrait y avoir ici. Le problème est de savoir combien il y a d'emplois à Fruges pour 70 éoliennes.

Juste avant, je vais parler d'un article du bulletin spécial parc éolien de Fruges. C'était en 2005, je dis bien « 2005 ».

En 2005, concernant les emplois directs liés au projet, il est écrit : « *Les engagements fermes des sociétés Oswind et REpower – ce n'était pas encore Enercon, excusez-moi - concernent la gestion et la maintenance des 70 machines. Concernant la gestion et la maintenance par la société Oswind, 15 emplois environ seront créés pour assurer la gestion quotidienne des 70 machines* ». Quinze emplois, non, c'est faux, il n'y en a que trois. Je parle de la maintenance des éoliennes. Les 70 éoliennes sont fabriquées par la société allemande REpower, je le répète. « *Pour assurer la maintenance de ces aérogénérateurs, 10 à 15 emplois seront créés* ». En effet ces 15 emplois ont été créés pour la maintenance, je tiens à le dire. Mais ce n'est pas REpower, mais Enercon. Cela a changé entre deux, je ne sais pas pourquoi. Peu importe. L'idée est là.

Philippe MARZOLF

Est-ce que votre article dit que ce sont des emplois locaux ?

Yves GRIOCHE

Non, il ne le dit pas, mais ce sont des emplois locaux, tout au moins pour la maintenance des éoliennes. Ça, c'est sûr. « *L'usine de montage des éoliennes sera construite dans la région* ». Est-ce que vous vous rendez compte ? « *L'usine de montage des éoliennes sera construite dans la région* ». Il n'y a pas eu d'usine de montage. « *Cette installation à Fruges n'est pas totalement perdue de vue. Toutefois, il faudrait la volonté de développer l'éolien en France* ». Et là, on s'écarte un peu, mais ce n'est qu'une phrase. C'est très intéressant et je dis que cela date de 2005 : « *Au colloque européen de Caen, les sociétés de fabrication d'éoliennes ont annoncé la création de 30 000 emplois si la France crée des conditions favorables pour atteindre les objectifs et les engagements de 10 000 mégawatts* ». Je parle bien de 10 000 mégawatts en 2005 et de 30 000 emplois. Actuellement, nous sommes à 4 500 mégawatts et à la moitié des 30 000 emplois. Nous sommes à la moitié et même un peu moins. « *Une usine de montage et de sous-traitance à Fruges pourrait créer un minimum de 40 emplois.* » Cela n'a pas eu lieu. Je tiens à dire qu'à ce moment-là, Oswind faisait une bonne impression, comme vous le faites actuellement. Ils nous avaient promis des tas de choses, et la réalité a été autre. C'est ce que je veux dire. Ils ont promis et ils ont même pris des engagements fermes ! Il faut réfléchir à cela.

Je tiens à dire aussi que les emplois créés lorsque les éoliennes ont été érigées sont ceux des centrales à béton. C'est vrai que les centrales à béton ont marché. Les centrales à béton locales ont marché, c'est exact. Mais je tiens à vous dire qu'elles n'ont pas fait de bénéfice. Vous allez me dire qu'elles n'ont pas à en faire. Mais leurs prix étaient très très bas, à un point qu'elles ont presque perdu de l'argent. Donc, on ne peut pas dire que de ce côté-là, cela fait des sociétés de cimenterie extraordinaires au niveau enrichissement.

Je m'arrête là. D'autre part, concernant les routes, elles ont été faites par une société locale. C'est vrai. Par contre, la ferraille et les personnes qui ont monté les éoliennes venaient d'Allemagne ou des pays du Nord. Non, non, attendez ! Ceux qui sont allés sur le parc de Fruges, ce sont eux qui ont été embauchés, mais ce n'est pas eux qui ont participé au montage de l'éolienne. Ils y ont participé, mais ce ne sont pas eux qui ont câblé. Ce ne sont pas eux qui ont câblé.

Philippe MARZOLF

Monsieur, prenez la parole. Il va vous répondre. Prenez le micro. Votre nom, Monsieur ? Votre nom pour le *verbatim*.

Cyril PETIT

J'étais sur le parc de Fruges au démarrage de la pose du premier mât, pour Enercon, des 70 machines. Effectivement, nous étions avec des équipes d'Allemands parce que nous n'avions pas les connaissances pour pouvoir monter les machines. Nous sommes bien d'accord sur le principe. Par la suite, les éoliennes qui ont été montées à Fruges l'ont été par des techniciens français. Je vous le garantis, Monsieur. Ce sont des techniciens français, ce sont des collègues à nous. Ce sont les personnes qui font partie de l'installation des éoliennes pour Enercon France. A l'heure actuelle, ils sont au nombre de 100, puisqu'il doit y avoir une dizaine d'équipes de montage. Nous sommes à part, nous sommes techniciens en maintenance, et nous avons aussi des collègues à l'installation.

Ils sont actuellement 25 à Fruges. Ils sont tous de Fruges ou des environs. Ce sont tous des gens qui ont des niveaux de bac professionnel à bac+ 3. Vous voyez que ce sont des emplois accessibles mêmes à des gens qui ont des bacs professionnels, comme des techniciens qui sortent du BTS. On a des collègues ici présents qui sortent du lycée de Dieppe. Je ne peux pas vous laisser dire que les Allemands sont venus monter les éoliennes à Fruges. A Fruges, ce sont les Allemands qui nous ont formés parce que nous n'avions pas les compétences. Maintenant, nous avons les compétences pour le faire. Nous sommes tous des techniciens français, que ce soit à Port-la-Nouvelle, en Bretagne, sur Millau, dans l'est ou le nord de la France. Je ne peux pas vous laisser dire cela.

Nous travaillons sur tout le secteur de Dieppe, mais nous travaillons sur toute la France également, Madame ! Je suis allé travailler en Corse. Là-bas aussi le paysage est magnifique et on leur a mis des éoliennes. Et les gens sont contents !

Philippe MARZOLF

Merci Monsieur.

Pierre LAGANDRE

Cela fait 15 ans que nous installons des parcs éoliens en France. Nous nous attachons à faire travailler au maximum les entreprises locales, contrairement à ce que disait un intervenant tout à l'heure. Nous allons faire intervenir la personne du cabinet PricewaterhouseCoopers qui a fait l'étude.

Jean-Matthieu KOLB

Par ce biais, nous répondons à la question de Monsieur Grioche. Nous sommes ce soir en débat public. Je dois annoncer les chiffres. On nous l'a demandé. Nous aussi, encore une fois, nous nous sommes demandés. Donc, nous avons cherché à faire une approche de terrain.

Alexis SCHAEFFER, cabinet PricewaterhouseCoopers

Ce cabinet a travaillé sur les estimations des emplois directs et indirects pour le projet des Deux Côtes. Un point important est la méthodologie. Nous avons parlé de ratios qui existent en Europe pour essayer de quantifier les emplois. Le problème avec ces ratios, c'est qu'il existe une grosse hétérogénéité des filières entre les différents pays. Une éolienne aux Pays-Bas ou en Allemagne ne va pas générer autant d'emplois qu'une éolienne en France.

J'ai donc adopté l'approche de terrain très pragmatique. J'ai contacté directement les industriels qui fabriquent des éoliennes sur toutes les différentes étapes de la chaîne de valeurs, c'est-à-dire des constructeurs d'éoliennes, des sous-traitants, des spécialistes de travaux maritimes, des associations, et également des acteurs locaux. En parallèle, j'ai également contacté des acteurs étrangers pour savoir ce qu'il s'est passé dans les autres pays. Comme on l'a vu précédemment, ils ont également des fabricants de turbines. Ils créent beaucoup plus d'emplois que nous. Nous ne pouvons pas exactement comparer ce qui se passe à l'étranger avec ce qui se passe en France. Ça, c'est pour la méthodologie. Nous avons contacté plus de 50 acteurs locaux en France (français et régionaux).

Ensuite, nous avons adopté une approche très prudente et conservatrice. En gros, plus de 600 emplois directs n'ont pas été comptabilisés dans l'estimation parce que nous n'étions pas assez sûrs que cela puisse intervenir à horizon 2012 ou 2013.

Le premier poste que nous n'avons pas pris en compte est l'implantation d'une usine d'assemblage d'éoliennes en France. C'est un débat que nous pouvons avoir ensemble. Aujourd'hui, nous n'avons pas de fabricants d'éoliennes en France. *Quid* en 2012 ou en 2013 ? Je les ai contactés. Une des conditions pour lesquels ils pourraient venir s'installer en France est qu'il y a un marché pérenne, viable et lisible, avec plus de 600 mégawatts à assurer par an. Le Grenelle de l'Environnement assure ces 600 mégawatts par an, comme on a un objectif de 6 000 mégawatts pour 2020. Malgré cela, nous ne l'avons pas pris en compte.

Le deuxième point est la fabrication des pales, qui pourrait générer environ 150 emplois. Comme nous l'avons dit précédemment, EADS a créé un consortium (un groupement d'entreprises avec un fabricant d'éoliennes français, Vernier) pour fabriquer des pales en France. Cela n'a pas été pris en compte parce que nous avons estimé qu'à horizon 2012 ou 2013, c'est-à-dire le début de l'implantation du parc, leur technologie ne sera pas mature pour des pales *offshores*.

Pour la fabrication des fondations monopieu, nous avons considéré que ces fondations seraient importées principalement d'Allemagne. Elles ne seront pas fabriquées en France. Malgré tout, certains industriels français m'ont affirmé qu'ils voulaient se positionner sur ce segment, et fabriquer des fondations monopieu très rapidement, c'est-à-dire à horizon 2010, 2011, 2012. Cela pourrait générer 70 emplois locaux. Quand on parle de local, ce sont les régions Picardie, Haute-Normandie et sur la façade Manche.

Nous n'avons pas pris en compte le transport des éoliennes pour une raison simple. Il n'y a plus tellement de caboteurs en France. Ce sont plutôt des caboteurs allemands, danois, etc. cela aurait pu représenter plus de 200 emplois.

Avant dernier point, les travaux maritimes préparatoires sont faits par les Belges et les Néerlandais. On l'a vu la semaine dernière avec une personne qui l'avait mentionné. C'est tout à fait vrai. Cela pourrait représenter 20 emplois. Nous ne l'avons pas pris en compte dans le modèle, justement pour rester très prudents sur ces estimations.

Le dernier point concerne les installations des éoliennes en mer. Elles pourraient représenter environ 170 emplois sur toute la durée d'installation du site. Nous ne l'avons pas pris en compte. C'est une autre étude. Cela prend du temps de quantifier ces emplois directs. Pour l'installation des éoliennes en mer, des groupes *offshores* m'ont affirmé qu'ils avaient un projet d'investissement très sérieux à court terme de barges et d'installation d'éoliennes en mer. Malgré cela, nous ne l'avons pas pris en compte. C'était juste pour vous préciser un peu le contexte.

Dernier point : certains ratios existent et sont communiqués par l'EWE, un syndicat éolien. Si j'avais appliqué ces ratios de création d'emplois, je serais arrivé à un chiffre de 11 000 emplois directs.

Avec la méthodologie très pragmatique que j'ai appliquée, je suis arrivé à 650 ou 900 emplois directs. C'est la fourchette très basse de l'estimation classique des ratios.

Philippe MARZOLF

Merci pour cette précision. Deux interventions encore et après, nous clôturerons cette réunion. Monsieur au fond, en chemise blanche, avait demandé la parole. Non ? C'est vous, Monsieur, alors. Ensuite, vous, Monsieur. Puis, nous arrêterons cette soirée.

Gilles DELAMARE

Les diverses prestations parlent d'emplois directs, indirects ou induits. En 2009, 10 400 emplois pour 4 494 éoliennes, soit 2,5 emplois générés par éolienne ; en 2020, 60 000 emplois, soit 5 emplois par éoliennes. Ces emplois sont-ils à temps complet ? Jusqu'alors, ces emplois sont générés par les études, la fabrication, la construction qui sur terre, font travailler des entreprises régionales pour le génie civil. Par contre, en *offshore*, la spécificité des fondations permettra-t-elle de faire intervenir des entreprises régionales françaises ? Monsieur disait à l'instant que les caboteurs sont à l'étranger. Concernant le transport, les convois des éoliennes qui arrivent aujourd'hui sont étrangers, même les voitures pilotes. Vous avez dit que la maintenance était de 0,4 emploi assuré, ce qui représente environ 66 emplois pour le projet des deux Côtes pour assurer la maintenance. Pouvez-vous me le confirmer ?

Combien d'emplois seront créés à temps complet par éolienne, pendant combien d'années, en France et à Dieppe ? Quelle est la moyenne de jours d'emploi par éolienne ? Voilà pour les emplois.

Pensez-vous que l'impact visuel de l'environnement durable soit respecté avec une implantation d'éoliennes entre 6 et 15 kilomètres de nos côtes ? Admirez un voilier de 10 mètres de haut voguer à l'horizon à 15 kilomètres, et imaginez une éolienne de 150 mètres de hauteur à moins de 10 kilomètres des côtes. S'il le fallait, dans mon jardin, oui, mais pas sur la plage dans la Baie.

Philippe MARZOLF

Merci Monsieur. Une réponse rapide ?

Alexis SCHAEFFER

Sur les emplois, la différence entre l'approche que vous avez mentionnée et la mienne est que cela ne prend en compte que l'aspect *offshore*, ce qui n'est pas du tout pareil en termes d'emploi. En plus, cela ne s'applique pas forcément à la France. Les ratios sont souvent européens. Ils « moyennisent » les créations d'emploi dans des filières très intégrées avec des fabricants d'éoliennes, des caboteurs, des barges d'installation. La France n'a pas tous ces savoir-faire aujourd'hui. Je ne peux pas comparer mes chiffres aux vôtres.

Philippe MARZOLF

Il faudra quand même essayer de voir concrètement et les présenter pour plus de précision.

Pierre LAGANDRE

Je tenais juste à préciser un point, car encore une fois, le sujet de ce soir n'est pas le paysage. Il faut savoir qu'un voilier de 10 mètres à 14 kilomètres des côtes est invisible ; c'est mathématique. C'est de la géométrie. Je tenais juste à le préciser. Cela s'appelle une règle de mathématique que je serais prêt à vous présenter. *Contestations dans la salle.*

Le projet que nous privilégions dans sa variante Large n'est pas à 6 kilomètres, mais à plus de 14 kilomètres des côtes. Ce que vous dites, Monsieur, m'inspire une réflexion. C'est un ami brésilien qui m'a dit cela un jour sur la manière dont les Français abordent les choses et l'industrie. Je peux l'appliquer à l'éolien *offshore*. Ce soir, on a vu et depuis trois réunions thématiques, on voit que l'éolien *offshore*, partout dans le monde, cela fonctionne. D'accord. Cela fonctionne en pratique. Mais, est-ce que cela marche en théorie ?

Philippe MARZOLF

Monsieur Maheut, puis nous clôturerons cette soirée.

Alexis MAHEUT, Président du Comité régional des pêches de Haute-Normandie

J'ai été stupéfait ce soir lorsque j'ai entendu le Port Autonome du Havre donner des leçons sur les emplois. Il faut regarder la presse de la semaine dernière. Les deux portiques qui sont arrivés sont chinois. 90 % des travaux du Port 2000 ont été faits par des Néerlandais. Les engins, les dragues sont néerlandais. Les bateaux et le gasoil pour ravitailler, tout cela était néerlandais. Nous parlons du terrestre. Je suis d'accord que cela fait des emplois sur la terre. Il faut bien des techniciens sur le port de Dieppe pour monter les éoliennes quand elles arrivent démontées. On n'est pas fou. Les pales sont d'un côté, le moteur est de l'autre, et le mât encore ailleurs. Il faut bien que quelqu'un les monte. Je suppose que vous avez été formés par des Allemands ou des Danois et maintenant, vous savez faire ! Attendez, on n'est pas « barge » à ce point-là. Il faut savoir ça. Il faut aussi planifier les choses, les mettre à plat.

Ce qui m'inquiète, c'est en mer. A terre, c'est à terre. OK. Voilà ! C'est ce que je veux vous dire. Les bateaux ne seront pas français, les marins non plus. Si vous allez sur les champs en Angleterre, vous verrez que ce ne sont pas des Anglais, mais carrément des Danois. Ils amènent leur technologie, leurs bateaux, etc. Forcément, les éoliennes ne sont pas montées entières sur les navires, ce n'est pas possible. Ce sont un peu des Anglais qui travaillent à terre pour les remonter. Tout le monde le comprend. Je comprends bien le port du Havre qui donne des leçons, mais quand ils ont fait Port 2000, c'était un peu bizarre, quand même. Il n'y avait que des Italiens et des Néerlandais qui « bossaient » sur le port.

Philippe MARZOLF

C'est l'Europe.

Alexis MAHEUT

Bien sûr que c'est l'Europe. Mais que l'on ne nous dise pas alors que cela fait travailler les emplois régionaux. Après, il y en aura. J'espère que si nous sommes « emmerdés » en mer... Pour le Port 2000, nous nous sommes bagarrés. Bien sûr, Port 2000 a créé des emplois, mais nous n'avons jamais eu la justification dans le débat public de savoir combien cela allait « faire crever » d'emplois par rapport à ceux qui allaient être créés. Nous ne l'avons jamais su, même encore quand on pose la question. Là, on va construire de nouveaux quais et personne n'est « foutu » de nous chiffrer les emplois. Sur les emplois, il faut être gentil. On a la preuve sur de grands projets. Là, c'est un grand projet avec une technologie moderne, pour nous, les Français, j'insiste bien.

Dans les autres pays, tels que l'Angleterre, le Danemark, etc., les droits des marins sont différents. En Angleterre, ils n'ont pas demandé un mot aux pêcheurs. Le premier a été installé et on a dit aux pêcheurs : « *vous dégagez du coin* ». Pour le deuxième, ils ont fait un peu de cirque, mais comme le droit social est différent, ce n'est pas fait de la même façon. Nous avons un peu d'avantage, car si cela se passe mal, cela se passe dans les ports. Oui, c'est comme cela que ça va se faire. Je le dis, parce que je l'ai déjà dit plusieurs fois.

Je le dis : à chaque fois, nous n'allons pas tout mettre en mer. Je viens d'une réunion sur les carrières, à Rouen, cette après-midi : ce qui n'est pas fait à terre va être fait en mer. Nous n'étions pas invités à la réunion de la semaine dernière sur l'extraction de granulats en mer. Vous voyez ! C'est toujours en mer !

Les marins-pêcheurs ont besoin de cet endroit pour pêcher. Nous avons des restrictions de la Communauté Européenne. Un moment, il faut se poser la question de toutes les contraintes sur l'environnement parce que c'est la ressource halieutique. Qu'est-ce que cela va faire en mer ?

J'ai parlé la semaine dernière des études sur le champ magnétique et des études sur les zones de pêche. Les chalutiers de 27 mètres vont-ils pouvoir passer entre ces fameux mâts ? C'est cela que nous voulons savoir. Le restant, on « s'en fout ! »

Philippe MARZOLF

Le Préfet maritime nous a dit qu'il serait interdit de chaluter.

Alexis MAHEUT

Eh bien nous perdons des zones de pêche. C'est 80 kilomètres, ce n'est pas anodin.

Il y a certains endroits où nous ne pouvons pas aller. C'est ce qui m'inquiète. Concernant les promoteurs, j'ai entendu la même chose au pont de Normandie avec le prix du béton qui a été revendu. Où allons-nous prendre les extractions de granulats ? Nous les prenons en mer. Eh oui ! C'est ça, le problème ! Si on fait des socles de béton, on les prendra en mer. Nous aurons des contraintes supérieures en mer, ce qui nous pose problème. Donc, il faut poser les choses !

Philippe MARZOLF

C'est l'accumulation. Merci Monsieur Maheut. Est-ce que je peux avoir le programme pour la réunion de la semaine prochaine ? Merci. La réunion a été très longue. On n'a pas pu tout aborder, même si cela a été complet. Je vous rappelle que vous pouvez toujours faire des contributions sur Internet et continuer les débats sur Internet. Nous nous retrouvons le 27 mai à Saint-Valéry-sur-Somme pour un débat ne concernant pas du tout les perspectives d'emplois, mais les impacts sur la faune et de la flore. Merci et bonne soirée.